

Défense de la langue française

Mon pays,
c'est la langue française.

Charles Aznavour

promotion et rayonnement



N° 270
9 €
4^e trimestre 2018

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164



Défense de la langue française



N° 270

octobre - novembre - décembre 2018

Du président

- 2 Un manifeste.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 En Suisse.
Étienne Bourgnon
- 6 Toutes les voix du monde (6).
Alain Sulmon
- 10 Le français en Louisiane.
Michèle Renaud
- 12 Nouveaux projets.
- 13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 Le changement...
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne
de la langue.
- 20 Mots en péril.
Gilles Fau
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 Recommandation.
- 23 Par tous les diables...
François Delarue

- 25 Être le plastron de...
Yves Serruys

- 26 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost

- 28 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

Jeux

- 30 Jeu littéraire.
Gilles Fau
- 32 Mots croisés de Melchior.
- 33 Trouvez l'auteur.
- 33 Vocabuliste.
Jean Laquerbe

Style et grammaire

- 34 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 36 Avec des si...
Nadine Najman
- 38 Nous l'écrivions jadis.
Paul Camus
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Mais pas que.
Bernard Leconte
- 43 Système métrique.
Maurice Véret
- 45 Auguste Derrière.
Elisabeth de Lesparde

- 46 Péril belge.

Elisabeth de Lesparde

- 48 Mort au français !
Véronique Likforman

- 50 Féminins inanimés.
Philippe Jullian-Gaufrès

Comprendre et agir

- 51 Le projet « NewUni ».
Christian Tremblay
- 54 Les Cribleuses de blé.
Jean-Marie Terrien
- 55 Des sous ! (5 et fin.)
Stéphane Brabant
- 56 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 58 François Taillandier.

Nouvelles publications

- 60 *Nicole Vallée*
Monika Romani

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2018-4

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0320 G 83143





Un manifeste : la *Défense et Illustration* de la langue française

Alors que s'achève l'année du soixantième anniversaire de la création de notre association et de sa revue, nous avons pensé qu'il serait utile de rappeler l'origine de leur dénomination. Voici, extraites de l'*Histoire de la littérature française**, publiée en 2013 par notre président, quelques lignes consacrées à *Défense et Illustration de la langue française*.

Ce manifeste, préparé par un groupe de jeunes lettrés réunis autour de Ronsard, porte la signature de Du Bellay. Prenant pour prétexte une réponse à Thomas Sébillet (qui, dans son *Art poétique*, défendait l'art de Marot), Du Bellay et ses amis réagissent très vivement et proposent une nouvelle théorie littéraire.

À dire vrai, la *Défense et Illustration* (1549) fait suite à divers traités, parus entre 1530 et 1540, qui visent tous aux mêmes buts : épanouir et enrichir la langue ; créer de nouvelles formes. Du Bellay compile des idées souvent admises par tous, y compris par ceux qu'il attaque (comme Marot ou Rabelais). Plagiaire, souvent injuste, Du Bellay a cependant su créer l'événement et imposer un manifeste qui reflète toutes les aspirations de son époque. Le débat de fond (créer une littérature qui soit vraiment « française », et originale) va conditionner toute l'évolution de la poésie jusqu'à nos jours. Il s'agit de dire le pouvoir des mots : chaque langue possède un pouvoir particulier et intraduisible. C'est en elle que se trouvent toute beauté et toute vérité transmissibles. Si la langue imite, se répète, s'affadit, si personne ne l'élabore, ne la réveille





ni ne l'enrichit, ce n'est pas seulement la communication entre les hommes qui s'affaiblit, mais aussi le génie d'un peuple.

Tout l'art poétique va viser à déceler et cultiver la force et la beauté du français, tout en le réanimant et en le diversifiant : il faut exploiter toutes les possibilités qui rendront à notre langue « lumière », « énergie », « âme » et « ardeur ».

Xavier Darcos

de l'Académie française

* Hachette, 576 pages, 15,20 € (p. 87-88).

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde



En Suisse

Les jeunes préfèrent l'apprentissage

C'est sous ce titre qu'a paru, le 13 juin 2018, dans le quotidien fribourgeois *La Liberté*, un article de l'Agence télégraphique suisse (ATS) consacré à la préférence des jeunes Suisses pour la formation professionnelle.

À la requête du secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI), à Berne, l'institut gfs.bern a collecté, pour la première fois, des données sur les décisions en matière de formation après la scolarité obligatoire. C'est ainsi que, le 15 avril 2018, près de 84 000 jeunes de 14 à 16 ans se trouvaient face au choix d'une voie de formation ; 59 % d'entre eux savaient déjà quelle direction ils allaient prendre ou avaient déjà reçu une réponse positive quant à leur formation.

« *Après extrapolation des résultats, le SEFRI estime que 45 000 jeunes (53 %) s'intéressaient à une formation professionnelle initiale, 26 500 (31 %) à une école de maturité (ou de baccalauréat) et 14 000 (16 %) à une offre transitoire ou à une autre solution intermédiaire.* »

Les données collectées par le SEFRI concernent également les places d'apprentissage en Suisse : au 15 avril dernier, les entreprises proposaient environ 91 500 places pour les apprentis, dont 70 % avaient déjà été attribuées. Dans l'agriculture, les services financiers et les assurances, la santé et le service social, les places étaient presque toutes prises à cette date. Il restait des places dans la vente, l'éducation, la communication et la construction.

Le « baromètre des transitions », qui remplace celui des places d'apprentissage, paraîtra deux fois l'an, le 15 avril et le 31 août. « *Pour le premier relevé, 3 075 jeunes de 14 à 16 ans ont été interrogés et 4 048 entreprises ont participé à l'enquête.* »

Étienne Bourgnon

Délégation de Suisse





Toutes les voix du monde (6)

Depuis mille ans, la langue française exerce son influence de manière récurrente sur l'Europe et le monde occidental (et même au-delà). En voici quelques exemples concrets : dès le XII^e siècle, on parle français autour de la Méditerranée, dans les Balkans, en Morée (Péloponnèse), à Chypre, etc., notamment sous l'influence des Templiers dont le français était la langue qui fédérait les huit « Maisons » linguistiques (France, Provence, Auvergne, Aragon, Castille, Angleterre, Allemagne et Italie), ce qui explique d'ailleurs que la majorité des grands maîtres était issue de la noblesse française. Léon II le Grand, roi d'Arménie, fait du français la langue officielle de son royaume durant toute la durée de son règne (1198-1219). En 1245 eut lieu la première conférence internationale au sommet réunissant l'Orient et l'Occident, conférence à laquelle participèrent, entre autres, le roi Louis IX, les princes d'Aragon et de Castille, l'empereur de Constantinople, le pape Innocent IV... Le compte rendu de cette rencontre, conservé aux archives de Mâcon, y fut rédigé en français. Rappelons aussi que le français, à cette époque, est la langue officielle de l'Angleterre et le restera jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans au XV^e siècle.

L'influence du français, qui n'est pourtant guère parlé à l'époque que dans une petite moitié nord de la France, se confirme tout au long des siècles suivants. Ainsi, on sait avec certitude que le *Livre des merveilles* (appelé aussi *Devisement du monde*), écrit par **Marco Polo** en 1298 à son retour de Chine, fut rédigé en (ancien) français, et un philosophe italien du XIII^e siècle, **Brunetto Latini**, qui fut aussi chancelier de la république de Venise, a pu écrire : « [La parlure de France est la plus délectable et la plus commune à toutes gens.](#) »





Progressivement, la langue française va donc devenir la langue de l'Europe. Marc Fumaroli, de l'Académie française, le rappelle dans son livre *Quand l'Europe parlait français* (paru en 2014 au Livre de Poche). Du XVII^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e, le français sera considéré comme la langue principale de la pensée et de la culture européennes. Marc Fumaroli affirme que, grâce aux Lumières françaises, « **c'est l'une des périodes les plus optimistes que l'histoire du monde ait connues** » qui va se répandre sur toute l'Europe. Lorsque le célèbre aventurier et séducteur italien **Giacomo Casanova** (1725-1798) se met à rédiger son autobiographie, il décide d'écrire son *Histoire de ma vie* en français et s'attelle à un long travail d'écriture qui lui prendra plus de cinq ans et comptera au total douze volumes ! Il se trouve que Casanova a expliqué pourquoi il avait choisi la langue française pour retracer son existence : écrire en français est pour lui une façon de s'entretenir avec lui-même, d'entrer dans un dialogue éperdu et vivifiant avec le jeune homme qu'il a cessé d'être, de se dédoubler, en quelque sorte, pour mieux se raconter. Il souligne également que, pour lui, la langue française l'emporte sur les autres par la « **preuve de sa perfection** », perfection due, toujours selon lui, à « **la clarté, dont la source est l'ordre même de la phrase française dont dépend sa construction, toujours simple et exempte d'inversions** ». Casanova, qui a choisi de vivre sa vie comme une fête permanente, estime que la conter en français, c'est manifester son appartenance au spectacle du « **grand théâtre du monde** », car « **parler français, c'est se parer comme pour une fête** ».

Est-il utile de rappeler qu'en 1783, l'Académie de Berlin lance un grand concours international dont le sujet est le suivant : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? ». Deux premiers prix ex æquo sont attribués, l'un à l'Allemand **Johann Christoph Schwab** (1743-1821) et l'autre au Français **Antoine de Rivarol** (1753-1801).

Ce rapide rappel historique nous conduit inévitablement à la question suivante : qu'en est-il donc de la langue française en Europe en ce début du XXI^e siècle ? Rappelons tout d'abord que l'influence et l'attrance de la langue française se sont prolongées tout au long du XX^e siècle, comme





en témoignent le Polonais d'origine **Guillaume Apollinaire**, né Wilhelm Albert Włodzimierz Aleksander Apollinaris de Kostrowitzky, les Russes **Romain Gary**, né Roman Kacew, **Elsa Triolet**, née Ella Yourevna Kagan, **Henri Troyat**, né Lev Aslanovitch Tarassov (élu à l'Académie française en 1959), ou encore **Irène Némirovsky**, le poète autrichien **Rainer Maria Rilke** (lisez donc les admirables recueils de poèmes *Vergers* et *Quatrains valaisans* écrits en français), les Roumains **Eugène Ionesco** (élu à l'Académie française en 1970) ou **Emil Cioran**, les Espagnols **Michel del Castillo** ou **Jorge Semprun**, l'Irlandais **Samuel Beckett** (Prix Nobel de littérature en 1969), pour ne citer qu'eux...

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous ? Eh bien, il y a encore un foisonnement d'auteurs européens qui s'expriment toujours en français. Voici quelques exemples : les Danoises **Pia Petersen**, polyglotte (*Une livre de chair*, Actes Sud, 2010), qui nous dit : « *J'écris en français parce que c'est une langue ouverte, où il y a toujours un mot à ajouter, toujours quelque chose à négocier... En français, on peut toujours plier un mot dans un sens ou un autre* » ; ou **Malene Rydahl** (*Heureux comme un Danois*, Grasset, 2014), qui publie ses livres en français « *en reconnaissance du formidable accueil reçu dans votre pays* » ; la Slovène **Brina Svit** complète : « *Le français m'a apporté une liberté, une franchise, une sensation d'être un écrivain très jeune ; je suis tout le temps en train d'apprendre...* » Les Hongroises **Eva Almassy** ou **Agota Kristof**, le Tchèque **Milan Kundera**, les Bulgares **Julia Kristeva** et **Rouja Lazarova** (*Sur le bout de la langue*, éditions 00h00, 1998), le Russe **Andreï Makine** (élu à l'Académie française en 2016), qui déclare : « *[...] la langue française est la langue littéraire par excellence parce qu'elle est débarrassée du prosaïque et du vulgaire.* » ; le Polonais **Grzegorz Rozinski**, qui s'est passionné pour la bande dessinée d'expression française ; les Grecs **Dimitri T. Analis** (*Éloge de la proie*, Éditions de La Différence, 2005), **Vassilis Alexakis** (*La Langue maternelle*, Fayard, 1994), l'Albanaise **Ornela Vorpsi** (*L'Été d'Olta*, Gallimard, 2018), le Britannique **Percy Kemp**, l'Espagnole **Mercedes Deambrosis** (*Juste pour le plaisir*, Buchet-Chastel, 2009), qui confie que l'acte d'écrire en français la libère : « *Bizarrement, je n'arrive pas à*





écrire mes romans en espagnol, je ne peux le faire qu'en français. » Et combien d'autres... Ajoutons tout de même les Italiens **Giulio Minghini** (*Coupes sombres*, paru au Seuil en 2012) et **Umberto Eco** (1932-2016), qui écrivait ses romans en italien (*Le Nom de la rose*, 1980), mais qui a dirigé pendant plusieurs années au Collège de France un atelier sur la « Recherche de la langue parfaite dans l'histoire de la culture européenne ». Pour une langue que certains estiment en régression, excusez du peu ! Dans un récent article de *Valeurs actuelles* (13 septembre 2018), le journaliste Philippe Barthelet qualifie **Boris Pahor**, écrivain italien de langue slovène, de « francophile et francophone, comme tout véritable Européen ».

En Hongrie où le français est l'une des quatre langues les plus enseignées avec le russe, l'anglais et l'allemand, l'ambassade de France à Budapest a lancé récemment une enquête afin de comprendre les raisons pour lesquelles le français restait aussi séduisant. Le résultat est significatif et encourageant : la langue française est en effet la seule de ces quatre langues à ne pas être apprise pour des raisons économiques et/ou professionnelles. On l'apprend pour elle-même, c'est-à-dire pour sa beauté, sa richesse, son patrimoine et les valeurs qu'elle représente. Certes, on peut considérer qu'il s'agit autant d'une faiblesse que d'une force, puisqu'elle ne peut rivaliser économiquement et démographiquement, au moins actuellement, avec d'autres idiomes. Cependant, même si les projections en matière de population nous annoncent que la France (re)deviendra le pays le plus peuplé d'Europe (hors Russie) au cours du XXI^e siècle, comme aucune langue ne devrait plus jouer un rôle hégémonique de l'Atlantique à l'Oural, le français, dans cette région du monde éminemment multilingue, aura d'abord vocation à apporter sa contribution à la diversité des langues et des cultures, c'est-à-dire à la bonne santé intellectuelle du Vieux Continent, tandis que l'uniformité linguistique imposée par le seul contexte économique manifesterait l'évidence de son appauvrissement.

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Le français en Louisiane

Il faut se rappeler qu'au milieu du XVIII^e siècle les possessions françaises en Amérique du Nord allaient du nord du Labrador au golfe du Mexique et des Appalaches aux montagnes Rocheuses (à l'exception des comptoirs anglais, hollandais et suédois sur la côte est, et de la Floride – occupation espagnole), soit plus d'un tiers des territoires actuels des États-Unis et du Canada, la Louisiane occupant la moitié occidentale de cet ensemble. La langue française était donc parlée sur un territoire très étendu. La population francophone de Louisiane était constituée de créoles, d'Acadiens (à la suite du « Grand Dérangement », en 1755 : massacres et déportation perpétrés par les autorités anglaises), et d'esclaves noirs venus d'Afrique. Actuellement encore, les descendants de créoles parlent un français coloré d'expressions antillaises, ceux d'Acadiens – appelés maintenant *Cadiens* – ont un accent proche de celui du XVII^e siècle ; quant aux descendants d'esclaves, leur parler est émaillé d'un vocabulaire sénégalais.

La Louisiane a rétréci comme peau de chagrin : une partie est devenue espagnole pendant quelques années, est redevenue française



et, finalement, ce qui restait de la Louisiane a été vendu par Napoléon en 1803 aux États-Unis. En 1910, le gouvernement américain a interdit l'usage du français dans les écoles de la Louisiane. La sanction consistait en punitions corporelles ou en condamnation à copier au tableau cent fois la phrase « *I will not speak French* ». La récidive entraînait un coup de règle sur





les doigts. Ou bien, on faisait mettre le coupable à genoux. En une décennie, le nombre de francophones avait chuté de 194 000 à 115 000.

Les choses ont changé : la Louisiane a révisé sa Constitution il y a quarante ans et créé une agence gouvernementale, le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane), dont l'objet est de promouvoir l'usage du français. Les attitudes envers le français ont changé : jadis langue des prolétaires, le français est devenu « un joyau patrimonial et sophistiqué ». En 2010, sur 4,5 millions d'habitants, la Louisiane comptait 270 000 francophones. Au Minnesota, au Michigan, au Dakota du Nord et au Wisconsin (États qui faisaient partie de l'ancienne Louisiane), subsistent de petites communautés dont les membres, souvent descendants d'Acadiens ou de Québécois, parlent français à la maison, bien que la langue officielle soit l'anglais. De nombreuses localités portent des noms français : Gentilly, Terrebonne..., et aussi la rivière Rouge ; le Minnesota est le seul État des États-Unis dont la devise soit en français : « L'Étoile du Nord ».

Je terminerai ce petit exposé par un adage cadien : « *Laisser les bons temps rouler* », ce qui ne veut pas appeler à l'inaction...

Michèle Renaud

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.





Nouveaux projets



La présidente du Cercle des enfants de DLF, Françoise Etoa, a eu l'idée de faire construire, pour les veuves et les orphelins de guerre, des lieux d'échange, de commerce et d'enseignement qu'elle appelle « supérettes solidaires ».

Grâce au soutien de nombreux mécènes*, la première supérette solidaire est en construction dans la ville de Mora, à l'extrême nord du Cameroun, et sera terminée dans un an.

Vous pouvez consulter la vidéo de ce projet sur le site de DLF et sur YouTube.

La mairie de Mora se chargera de trouver des enseignants pour la salle d'informatique et des employés pour animer ce centre.

Autre projet : offrir une bicyclette aux femmes de cette région, le Mayo Sava.

La rédaction

* Besix – La Banque atlantique – Egis – Lions international – Bolloré Cameroun – Megableu – Tradex – Allianz – Institut africain d'informatique – Hilton – Sodécoton (Sté de développement du coton du Cameroun) – Kinder Joy – Louis Berger – Congelcam – ART (Agence de régulation des télécommunications Cameroun) – Zenithe Insurance – Les brasseries du Cameroun – Sogea-Satom – République du Cameroun.





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Après l'Égyptien Boutros Boutros Ghali (1997-2002), le Sénégalais Abdou Diouf (2002-2014) et la Canadienne Michaëlle Jean (2014-2018), la Rwandaise Louise Mushikiwabo a été élue au poste de secrétaire général de l'OIF*, lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, le 12 octobre. La veille, la Gambie, l'Irlande, Malte et la Louisiane étaient acceptées comme observateurs de la Francophonie.

—
Le 27^e numéro de l'*Année francophone internationale* est paru en octobre. On peut se le procurer sur l'internet : boutique.agora-francophone.org.

—
M^{me} Zara Nazarian a été élue secrétaire générale de l'UPF*, association francophone de journalistes, créée en 1950, reconnue par l'ONU, l'Unesco et l'OIF.

—
Quelques prix littéraires
• Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2018 a été décerné à Jean-Marc

Turine, écrivain, réalisateur et producteur belge, pour son roman *La Théo des fleuves* (Esperluète, 2017, 224 p., 18 €).

• L'essayiste québécois André-Carl Vachon a reçu le prix France-Acadie 2018 pour *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray* (La Grande Marée, 2016, 320 p., 34,70 €).

• Le prix Senghor a été remis à Francis Tabouret pour *Traversée* (P.O.L, 2018, 160 p., 15 €).

• Décerné par la ville de Brive, le Prix de la langue française 2018 est revenu à Pierre Guyotat (lauréat du prix Médicis 2018 et prix Femina spécial 2018).

—
Le 19 janvier aura lieu la 3^e Nuit de la lecture : des librairies, bibliothèques, éditeurs, écoles et universités ouvriront leurs portes afin d'inciter à leur fréquentation.

—
Salons
• Expolangues 2019, 17 et 18 janvier, à Paris, à la Grande Halle de la Villette.
• Le 20^e Printemps des poètes, du 9 au 25 mars, a

pour thème « La beauté ». Rachida Brakni, actrice et metteuse en scène, en sera la marraine.

• Livre Paris se tiendra du 15 au 18 mars. L'Europe, et ses 28 pays membres, sera à l'honneur, et le sultanat d'Oman, l'invité spécial de ce 39^e Salon du livre.

—
Produite et animée par Emmanuel Khérad, et diffusée par France Inter (de 15 à 16 heures, le samedi), Radio-Canada, la RTBF en Belgique et la Radio Télévision suisse, *La librairie francophone* propose des regards croisés sur l'actualité littéraire des quatre pays. Elle reçoit chaque semaine des auteurs issus de toute la francophonie.

—
Belgique
• *La Foire du livre de Bruxelles, qui fêtera ses cinquante ans en 2019, sera ouverte du 14 au 17 février. La Flandre en sera l'invitée d'honneur.*
• *Le concours de textes de la Maison de la Francité devient biennal et international (destiné aux amateurs ou*





professionnels de Belgique, de Tunisie et des Caraïbes). Il sera lancé en mars 2019 et s'achèvera en mars 2020. Thème : « Circuit ».

—
Portugal

L'APPF organise, les 25 et 26 janvier, à Lisbonne, son congrès annuel. Thème : « Les apprentissages essentiels dans l'enseignement des langues : de nouveaux défis méthodologiques ».*

—
Serbie

L'Association des professeurs de français de Serbie organise, du 4 au 6 février, à Belgrade, son Université d'hiver. Objectif : « La formation continue pour professeurs de français ».

—
Russie

• *Le XXVIII^e Séminaire de l'AEFR* se tiendra, du 27 janvier au 2 février, au Centre d'études Dobroé (région de Moscou). Thème : « La langue française dans le monde moderne : traditions, innovations et perspectives pour l'enseignement du français langue étrangère ».*

—
Biélorussie

L'ABPF organise à Minsk, les 13 et 14 février, son colloque des enseignants de français. Thème : « Les*

technologies de l'innovation dans l'enseignement secondaire et supérieur ».

—
Porto Rico

Le 5^e Colloque international sur l'enseignement du français langue étrangère de l'APPF se tiendra, du 28 février au 2 mars, à San Juan. Thème : « Perspectives didactiques et éducatives du FLE : approches plurielles et (r)éveil au français en milieu universitaire ».*

—
Maroc

L'Association marocaine des enseignants de français organise, du 2 au 4 avril, à Tinghir, son Colloque de printemps. Thème : « Alternance linguistique et enseignement des DdNL ».*

—
Liban

Le Colloque international de l'Association libanaise des enseignants de français aura lieu, du 3 au 5 avril, à Jounieh et Tripoli.

—
À noter : La Journée des dictionnaires, organisée le 20 mars par Jean Pruvost (voir détails p. XIV).

—
La 31^e Journée du français des affaires et des Mots d'or de la Francophonie,

organisée par l'APFA*, aura lieu le 19 mars, à Paris.

—
Nos concours

• **Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 23^e Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.**

• **Sous le haut patronage de M^{me} Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, DLF organise la 20^e Plume d'or, concours destiné aux étudiants des Alliances françaises dans le monde entier. L'épreuve se déroulera pendant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF. Française Merle**

*ABPF

Association biélorusse des professeurs de français

*APPF

Association portoricaine des professeurs de français

*APPF

Association portugaise des professeurs de français

*AEFR

Association des enseignants de français en Russie

*APFA

Actions pour promouvoir le français des affaires

*DdNL

Disciplines dites non linguistiques

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*UPF

Union internationale de la presse francophone



Les

langues

de

l'Europe



Le changement... c'est maintenant ?

Depuis quelques mois, on sent en Europe un frémissement, une prise de conscience des méfaits de l'anglais *lingua franca*, un regain d'intérêt pour le plurilinguisme ; si le sujet revenait régulièrement sur le tapis, jusqu'à récemment ce tapis était plus souvent rose terne que rouge.

Philippe Leglise-Costase se fâche face au monolinguisme anglais lors d'une réunion des représentants permanents, Michel Barnier s'exprime en français devant les journalistes (et c'est un événement... le français est tombé bien bas !) ; des universités organisent un peu partout des conférences, l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) une semaine plurilinguisme et pluralité culturelle ; des articles paraissent çà et là pour ridiculiser ou fustiger l'invasion d'anglicismes (*Marianne*, *L'Express*, *Le Figaro*...) ; à Bruxelles, l'Alliance française propose une série de conférences, « Le monde en archipels, pour une mondialisation multilingue ». Entre autres !

Certes, toutes ces manifestations n'ont rien de nouveau, mais leur fréquence sur une courte période semble annoncer une évolution.

Quand on leur ajoute l'entrée de l'éducation plurilingue et interculturelle dans les programmes scolaires, et la consultation publique lancée en septembre dernier par la médiatrice de la Commission européenne sur « L'emploi des langues au sein des institutions, organes et organismes de l'Union européenne » (réponses de DLF B-E sur le site), on se prend à espérer.

Cependant, c'est insuffisant et les progrès ne viendront pas de la Commission, qui semble surtout soucieuse d'imposer l'anglais en dépit du Brexit, après l'avoir décrété langue dominante¹ au mépris des traités et des règles – et des autres langues officielles.

On ne voit pas pourquoi les divers responsables de la situation





actuelle seraient soudain touchés par la grâce plurilingue : si nous voulons une Union riche de sa diversité et de ses talents, il faut continuer de leur en expliquer – sans s'énerver... – les enjeux.

Si rien ne change, si la vocation de la servilité dénoncée en son temps par de Gaulle reste la seule ambition, l'UE continuera de réduire sa conception du monde aux valeurs économiques, politiques et socio-culturelles du modèle états-unien.

Se laisserait-elle imposer des traités à son désavantage, permettrait-elle aux GAFAM d'échapper à la fois à l'impôt et aux lois européennes, renoncerait-elle à ses valeurs et à ses idéaux au profit d'une logique économique tout anglo-saxonne – pas très efficace par ailleurs –, sans l'influence au fil des décennies, au sein des institutions européennes et parmi quelques-uns de nos gouvernants, d'une certaine façon de « penser le monde en anglais » ?

La question mérite d'être posée, encore davantage quand ce monde est pensé dans un anglais appauvri et réduit à une fonction véhiculaire par les non-anglophones, fortement désavantagés et de facto en situation subalterne... quelles que soient leurs prétentions ou leurs illusions quant à leur niveau en anglais.

Quant à la réponse, elle reste la même pour les tenants d'une UE forte et indépendante : il est urgent de ne plus attendre et d'exiger l'application des lois². Maintenant.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

-
1. L'entrée dans l'UE des pays de l'Est est un faux prétexte : eussent-elles été respectées par les pays fondateurs, ces pays se seraient adaptés aux règles.
 2. Sans oublier que relayer les informations, relever les infractions, écrire à son député, à un magazine, protester quand on nous parle en pseudo-anglais est à la portée de tous.



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

De nouveau pour À nouveau*

Extensions de sens abusives

La locution *à nouveau* signifie « pour la seconde fois et de façon différente », alors que *de nouveau* signifie simplement « derechef, une fois encore, une fois de plus ».

On dit	On ne dit pas
Ce travail est manqué, il faut le faire à nouveau.	<i>Ce travail est manqué, il faut le faire de nouveau.</i>
Il est de nouveau en retard, c'est la troisième fois cette semaine.	<i>Il est à nouveau en retard, c'est la troisième fois cette semaine.</i>
J'espère qu'il n'est pas de nouveau malade.	<i>J'espère qu'il n'est pas à nouveau malade.</i>

* * *

Émouler pour Émoudre*

Emplois fautifs

Le verbe *émoudre* n'est assurément pas le plus employé de la langue française. Il est vrai que l'on n'aigüise plus guère les couteaux ou d'autres outils sur une meule et que l'on trouve peu de rémouleurs (aussi appelés autrefois *émouleurs*). *Émoudre* se rencontre aujourd'hui essentiellement au participe passé, *émoulu*, qui signifie, au sens propre, « affûté, fraîchement aigüisé à la meule » ; il arrivait ainsi que dans certains tournois, plutôt que d'employer, selon l'usage ordinaire, des armes émoussées et rebattues, on combatte *à fer émoulu*, c'est-à-dire avec des armes particulièrement affilées et tranchantes. Au sens figuré, ce même participe qualifie une personne qui est tout récemment sortie d'un établissement d'éducation. Mais on se rappellera que si le français dispose d'un couple *moudre/mouler*, il n'existe pas un pendant **émouler* à *émoudre*. Employer la forme « **émouler* » est un barbarisme dont il faut bien se garder.

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « La langue française », onglet « Dire, ne pas dire » (5 juillet 2018).





Mots en péril

BARLONG – BERLONG : adj. Dont le côté le plus long se présente de face.

« *Je ne hais pas cette voûte en pendentif, à plan berlong et à coupes rondes ; mais j'aurais préféré pourtant une voûte d'arête, biaise et également berlongue.* » (Hugo.)

Plus long d'un côté que de l'autre. *Un châle barlong.*

HUBRIS : n. f. Variante de *hybris*. Chez les Grecs anciens, démesure, orgueil inacceptable de la part d'un mortel. Toute prétention à une supériorité insolente parmi les hommes doit donc entraîner une punition cruelle de la part des dieux immortels.

« *La première année que j'ai voté, en 1956, le Parti communiste faisait 26 % des voix. C'était une alternative possible. À partir de 1980, la menace soviétique devenant de moins en moins crédible, le capitalisme s'est senti libéré de toute menace, d'où ce passage à l'hubris, à la démesure.* » (Emmanuel Terray.)

JACULATOIRE : adj. **1.** Qui se caractérise par un jaillissement ardent.

« *L'amour est trop exclusif, trop impérieux, trop jaculatoire.* » (Barbey d'Aurevilly.)

2. RELIG. [En parlant d'une prière] Qui exprime, de façon généralement concise, un vif élan de ferveur vers Dieu.

MUGUETER : v. tr. Courtiser, faire le muguet (auprès d'une femme).

« *Suspect à Richelieu, ayant eu l'audace de mugueter ses femmes, le lovelace tortu et batailleur fut obligé de s'enfuir.* » (Chateaubriand.)

STAMPOMANIE : n. f. Manie de se faire imprimer.

« *Daunou disait du marquis de Fortia d'Urban, qu'il était atteint de stampomanie.* » (Sainte-Beuve.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

BIOCARBURANT DE DEUXIÈME GÉNÉRATION (pour *advanced biofuel*, *second-generation biofuel*) : Biocarburant constitué de composés oxygénés ou d'hydrocarbures qui sont obtenus à partir de bois, de cultures spécifiques non destinées à l'alimentation humaine ou animale, de résidus agricoles et forestiers ou de déchets ménagers.

BIOCARBURANT DE PREMIÈRE GÉNÉRATION (pour *first-generation biofuel*) : Biocarburant constitué d'alcools, d'huiles, d'esters d'huiles ou d'hydrocarbures qui sont obtenus après transformation de produits agricoles destinés habituellement à l'alimentation humaine ou animale.
Note : Les produits agricoles utilisés proviennent notamment de plantes sucrières, amygdées ou oléagineuses.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (pour *liquefied natural gas [LNG]*) : Gaz naturel qui a été condensé par refroidissement et qui est conservé sous forme liquide à des températures cryogéniques.
Note : Le gaz naturel liquéfié, qui est du

méthane à l'état quasi pur, peut être utilisé soit comme combustible, pour la production d'électricité par exemple, soit comme carburant.

GAZ NON CONVENTIONNEL (pour *non conventional gas [NCG]*, *unconventional gas [UG]*) : Gaz naturel qui est piégé dans des roches peu perméables ou des gisements de charbon, et dont l'extraction nécessite le recours, dès le début de l'exploitation, à des techniques de stimulation de la roche qui diffèrent de celles qui sont utilisées couramment.
Note : Le gaz de roche-mère, le gaz de schiste, le gaz de réservoir compact, le gaz de charbon et le gaz d'hydrates sont des gaz non conventionnels.

PÉTROLE DE ROCHE-MÈRE (pour *shale oil*) : pétrole confiné au sein de la roche dans laquelle il s'est formé.
Note : **1.** Le pétrole de roche-mère est un pétrole non conventionnel.
2. Lorsque la roche-mère est un schiste argileux, le pétrole confiné est nommé *pétrole de schiste*.

* Extraits de « Vocabulaire du pétrole et du gaz », publié au *Journal officiel* le 19 septembre 2018. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *France Terme*.





Recommandation*

sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news*

Portée par l'essor des médias sur la toile et l'activité des réseaux sociaux, l'expression anglo-saxonne *fake news*, qui désigne un ensemble de procédés contribuant à la désinformation du public, a rapidement prospéré en français.

Voilà une occasion de puiser dans les ressources de la langue pour trouver des équivalents français. Lorsqu'il s'agit de désigner une information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre, pour entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique établie, on pourra recourir au terme **information fallacieuse**, ou au néologisme « **infox** », forgé à partir des mots *information* et *intoxication*.

On pourra aussi, notamment dans un cadre juridique, utiliser les termes figurant dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse ainsi que dans le Code électoral, le Code pénal ou le Code monétaire et financier : **nouvelle fausse**, **fausse nouvelle**, **information fausse** ou **fausse information**.

En tout état de cause, la Commission d'enrichissement de la langue française recommande l'emploi, au lieu de *fake news*, de l'un de ces termes, choisi en fonction du contexte.

* Publiée au *Journal officiel* le 4 octobre 2018.





Par tous les diables...

La meilleure ruse du démon, dit-on, est de faire croire qu'il n'existe pas. Non seulement il existe, mais **Satan**, le chef, est à la tête de toute une armée des ombres. Et n'allez pas croire que le maléfice est un privilège mâle : il y a aussi des **diablesses** (autrefois *diablaïses*), ou **démones**, et tout un peuple de **diablateaux** ou **diablotins**, qui ne sont pas toujours des bons petits diables et savent semer partout la zizanie. À cette foule pernicieuse, il convient d'ajouter encore les **suppôts de Satan** et... **l'avocat du diable**.

« *Tous les diables ne sont pas en enfer* », dit un proverbe allemand. Les démons sont partout, pas seulement dans les ténèbres du Shéol ou le feu des enfers (au choix ?) : certains disent que le diable est toujours à quatre pattes derrière la porte, d'autres qu'il se cache dans les détails. En réalité, il est universel, partage notre vie et s'adapte aux circonstances (par exemple, le **démon de midi** ou **diabte méridien** en ancien français), toujours à l'affût de la faiblesse des âmes.



Les démons sont des créatures présentes dans un grand nombre de cultures. Dès l'origine du monde, sous la forme du serpent, le diable était présent au jardin d'Éden, a séduit Ève et entraîné l'Homme dans sa chute. Les Mésopotamiens, dans l'épopée de Gilgamesh, l'appelaient **Huwawa**. En Perse, le mazdéisme oppose Ahura Mazda, le dieu de la lumière et de l'ordre, et **Ahriman**, le destructeur. Dans la mythologie grecque, c'est Hermès, messenger des dieux, qui est en même temps celui qui mène les morts dans l'autre monde, et surtout son fils, **Pan**. Celui-ci, avec les satyres, a tous les attributs de notre diable contemporain : les sabots, les pattes velues, les cornes, la barbiche en pointe, la queue fourchue ; on l'affuble souvent d'un trident.





Dans les religions monothéistes abrahamiques (judaïsme, christianisme, islam), le démon est un **ange déchu**, l'**ange rebelle** révolté contre la puissance et l'autorité divines, qui pousse les hommes à faire le mal. Le **diable** (du grec *diabolos*) est celui qui divise, sépare, détruit. Il est séducteur, menteur, tentateur, corrompueur. Son don d'ubiquité, son polymorphisme, ses multiples maléfices lui ont fait donner des noms variés. **Satan** est le premier d'entre eux. **Lucifer** est celui qui porte la lumière, « *le rayon sulfureux qu'en des songes funèbres il nous apporte de l'enfer* » (Victor Hugo, *Ballades*). C'est aussi le **Serpent**, l'**Esprit du mal**, le **Malin**, le **Maudit**, le **Cornu**, l'**Adversaire**, le **Tentateur**, le **Mauvais**, le **Misérable**, le **Maufé** ou **Maufait** (au Moyen Âge), l'**incube** – mâle libidineux – et son équivalent féminin, le **succube**, charmeuse et ensorceleuse ; et encore, le **mauvais génie** ou **génie du mal**, le **diantre** (altération par euphémisme du mot *diable*), le **dragon**, le **léviathan**, la **Bête** (Apocalypse).

Mais le fourbe a plusieurs autres patronymes. Outre **Satan** et **Lucifer**, on le nomme aussi **Azazel**, « ange déchu, chassé au désert, démon des lieux arides » ; **Astaroth**, « trésorier des Enfers », cité comme l'un des sept princes qui visitèrent Faust, selon la tradition allemande ; **Asmodée**, surintendant des Enfers, qui séduisit Ève dans l'Éden et qui préside à tous les péchés de luxure ; **Balazs** ; **Baal-Zeboub**, « dieu » d'Éqrôn, cité philistine, devenu **Béel-Zeboub** chez les Hébreux, puis **Bêelzébuth** ou **Belzêbut** ; **Mastéma**, dieu du désastre, de l'hostilité, de la persécution ; **Sémiasas**, chef d'une rébellion de 200 anges (*Livre d'Hénoch*) ; **Azraël** ou **Azriel** est considéré comme l'**ange de la Mort** dans la tradition juive. N'oublions pas **Méphistophélès**, le misérable envoyé de **Lucifer**, à qui Faust vendit son âme, contre la promesse d'une seconde vie, tournée vers les plaisirs.

Enfin, dans l'islam, le génie du mal est **Sheitan**, mot arabe dérivé de **Satan**, encore appelé **Iblis** ou **Eblis**.

Les symboles associés au diable sont les croix renversées, le pentagramme à l'envers (pointe en bas), le serpent et les bêtes à cornes (bouc, bélier), le triangle noir, symbole de la haine, la Bête de l'Apocalypse et le nombre de la Bête, 666, parfois remplacé par FFF, F étant la sixième lettre de l'alphabet.





Pour finir, rappelez-vous que « *le diable ne dort jamais* » (proverbe français). Si un jour vous êtes dans l'embarras, ne dites pas « Diable ! Diable ! Comment faire ? ». Il apparaîtrait aussitôt : « Me voici ! ». Dans ce cas, une seule réplique : « *Vade retro, Satana !* ».

François Delarue

Être le plastron de...

En complément au très intéressant article de M^{me} Marcienne Martin (*DLF* n° 269, p. 52-54), il peut être intéressant d'apporter quelques précisions sur l'expression *être le plastron de*.

Pièce d'armure couvrant la poitrine, le plastron peut être aussi une « pièce de cuir ou de tissu rembourré portée pour l'escrime ou pour le travail du cordonnier », ou encore la « partie amidonnée d'une chemise d'habit qui apparaît dans l'échancrure de la veste ». C'est aussi la « partie inférieure de la carapace des tortues », et cela intéresse les gastronomes.



Frapper au plastron d'une armure est vain, mais le but de l'escrimeur est de toucher le plastron de l'adversaire, virtuellement ses parties vitales. Pour l'exercice, on utilisait aussi un mannequin sommaire, dont la pièce essentielle est un plastron rembourré, le mot *plastron* désignant alors par métonymie ce mannequin. Par métaphore, *être le plastron de quelqu'un*, c'est « être la cible de ses attaques », fussent-elles verbales.

Encore par métaphore, les militaires appellent *plastron* l'« élément qui remplit le rôle de l'ennemi lors d'un exercice ».

Yves Serruys





De dictionnaires en dictionnaires

UNE « STAMPE » ? ILS SE MÊLENT DE RAF(F)INER...

« Il y a des gens qui se mêlent de raffiner & qui disent une *stampe*, pour une *estampe*, mais ces gens raffinent mal. » Nous voilà prévenus : de quoi se mêle-t-on en effet en « raf(f)inant » à tort sur tel ou tel mot envers et contre l'usage ? Ainsi Richelet tempête-t-il d'emblée en ouvrant l'article qu'il consacre néanmoins au mot honni, « *stampe* ». Il offrait d'ailleurs ainsi la preuve que ladite erreur était au Grand Siècle suffisamment répandue pour en donner tout de même trace dans la nomenclature. Et de préciser, au titre d'observateur privilégié de la langue, que « tous ceux qui ont écrit de la peinture disent & écrivent une *estampe* ». Voilà qui est confirmé, puisque leur usage s'est imposé au point de faire disparaître complètement les « *stamps* » de nos dictionnaires contemporains.

Qu'en est-il alors de l'article « *estampe* » ? « *Estampe, stampe. Terme de Peintre et de Graveur* », est-il affirmé. Fort bien. Puis revient l'avertissement idoine : « Quelques-uns qui parlent mal disent *stampe* », insiste-t-il. Ce coupable dévoiement de mot étant ainsi signalé, peut alors être proposée une définition concrète : « On appelle *estampe* une image en papier. Pièce gravée à l'eau forte, au burin & en bois. »

Sans souhaiter donner raison aux mauvais « raf(f)ineurs » du bon usage, il faut néanmoins admettre que l'« *estampe* », substantif apparu à la fin du XIII^e siècle, a pour origine le verbe italien *stampare*, lui-même issu du francique *stampôn*, « plier, broyer ». Ainsi, la fautive « *stampe* » se révèle-t-elle en définitive plus proche du modèle initial. C'est cependant le verbe **estamper** qui fut entériné vers 1225, d'où l'**estampe**, attestée dès 1280.





L'estampe désigna d'abord l'outil servant à produire une empreinte, notamment dans les métiers de la bijouterie, de la chaudronnerie, mais aussi de l'imprimerie, d'où par immédiate métonymie l'image sur papier obtenue par une plaque de cuivre ou de bois, celle-ci étant gravée en taille-douce et imprégnée d'encre. La **taille-douce**, ---
rappelons-le, désigne l'ensemble des procédés de gravure en creux sur une plaque de métal, l'encre se déposant dans les creux.

De fait, il y a quelque chose de sensuel dans l'estampe, si l'on en juge par Jules Laforgue qui, en 1887, écrivait ces quelques vers délicieux :

« J'ai le cœur chaste et vrai comme une bonne lampe ; / Oui, je suis en taille-douce, comme une estampe. » Une estampe japonaise ? C'est qu'elles furent un temps très à l'honneur avec, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, des scènes du « quartier des plaisirs » d'Edo – aujourd'hui Tokyo –, riche en geishas et courtisanes. D'où les Goncourt évoquant « l'obscénité des estampes japonaises » dont ils appréciaient néanmoins « la fantaisie ». D'où aussi le cliché du séducteur proposant à quelque jeune femme de lui montrer sa collection d'« estampes japonaises »...



Du coquin à l'escroc, il n'y a qu'un pas. *Estamper*, c'est certes donner une empreinte à un support de métal, cuir ou papier, mais c'est aussi percer de trous un fer à cheval et, par odieuse extension, *estamper un esclave* consistait à le « marquer au fer » pour le reconnaître. On est là dans le droit fil brutal du francique *stampôn*, « piler, broyer ». On ne s'étonne pas du même coup qu'en 1883 surgisse le sens figuré finalement assez doux consistant à pratiquer des prix indécents.

« Carotter, filouter », précise Larchey dans son *Dictionnaire d'argot*. « Se faire piétiner, rosser », ce fut en fait le point de départ de l'usage argotique. Là, on ne raffine plus...

Jean Pruvost





Les mots en famille

II. Le compte à rebours continue !

TROIS...

Souvenez-vous ! Nous nous étions arrêtés en chemin **aux quatre fourches** du carrefour.

Nous voilà arrivés à **Troyes**, ville qui tire son nom de la tribu des *Tricasses*, nom gaulois composé du préfixe *tri-*, « **trois** », qui, associé à *-casse*, voudrait dire « chevelure » ou « cheveux bouclés ». Les *Tricasses* auraient été ainsi surnommés en raison des « trois tresses » portées par les guerriers.

Les Gaulois ont souvent été considérés comme un peuple **trivial**, avec leurs fameuses gauloiseries. *Être trivial*, c'est utiliser le langage de la rue, mais cette fois-ci notre carrefour n'a plus que **trois voies** au lieu de quatre.

En prenant la route, nous avons cueilli un **trèfle** qui porte bien son nom avec ses trois feuilles.

Mais « *trèfle* » de bavardages, mettons-nous au **travail** ! Ce mot est traditionnellement présenté comme issu du latin *tripalium*, instrument de torture à **trois** pieux. Le verbe **travailler** vient du latin populaire *tripaliāre*, qui signifie « torturer avec le tripalium ». C'est dire comment le travail était considéré chez les Romains.

Rien d'étonnant qu'il y ait eu des négociations sur la pénibilité du travail à notre époque, il a fallu **trancher**, du latin *trinicare*, à l'origine, « couper en trois, faire trois parts ».

Cette racine indoeuropéenne *TREI-, « trois », qui nous permet de parler aussi de **tierce** personne, nous a donné le latin *tristis* devenu *testis*, « le témoin, le tiers ». C'est celui-ci qui peut **attester**.

Bien sûr, lors des négociations sur le temps de travail, il y a eu des





tiers pour **protester** et **contester**. Cela n'a rien à voir avec *tester*, verbe « têtue », que nous découvrirons une autre fois.

Si votre **travail** est pénible et peu rémunérateur, il va vous falloir prendre une décision et **trancher**. Peut-être qu'un **trèfle** à quatre feuilles vous portera chance et vous fera gagner au **tiercé** !

Peut-on s'arrêter là ? Non, car si vous cherchez à être mieux **rétribué**, il faut remonter à travers le temps et revenir à l'époque de la **tribu**. Certains linguistes ont émis l'hypothèse que le mot **tribu** renfermerait le **chiffre trois**.

En effet, à l'origine, ce mot correspond à une division topographique du peuple romain. Ces divisions furent au début au nombre de trois, mais leur nombre augmenta avec la population.

Prenez toutefois conscience du rôle de la **tribu** !

Si celle-ci peut vous **attribuer** des aides, elle ne peut pas tout **distribuer** ! Il vous appartient de **contribuer** à la vie commune, vous devenez alors un **contribuable**.

Il vous faut payer parfois un lourd **tribut**, terme homophone qui, étymologiquement, appartient à la même famille. Le latin *tributum*, du verbe *tribuere*, signifie « répartir entre les tribus ». Vous devenez donc forcément **tributaire**.

Le **tribun**, magistrat de la tribu, a vu quant à lui son rôle évoluer. Ainsi, avant de prendre le sens actuel d'« orateur », le mot qualifiait un magistrat romain chargé de défendre les intérêts de la plèbe.

La **tribune** désignait un lieu surélevé d'où le **tribun** haranguait la foule. Quant au **tribunal**, c'était d'abord l'estrade où l'on plaçait le siège du magistrat rendant la justice pour que celui-ci soit visible.

Rien à ajouter devant le tribunal ? Alors, poursuivons notre compte à rebours...

(À suivre.)

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine





Jeu littéraire

Entre acratopotes



Dessin de Gilles Palazy.

Les deux compères **acratopotes**¹ s'étaient retrouvés dans la cave de l'un d'entre eux, **architriclin**² de la soirée. Ce lieu de religieuses conservation et communion répondait à toutes les exigences d'un fin **licheur**³ : les essences nobles du comptoir, une sculpture du patron

Bacchus dominant un baptistère à l'évidence bourguignon... et une théorie de crus en provenance des meilleurs terroirs.

La fraîcheur étudiée de l'endroit, interdit aux **abstèmes**⁴, invitait à une dégustation **préprandiale**⁵ propice à des échanges **iréniques**⁶ empreints de finesse et d'une longue complicité. Les **pannicules adipeux**⁷ des deux commensaux témoignaient d'une longue pratique **épulaire**⁸, au cours de laquelle la **siccité**⁹ des gosiers était combattue par de divins nectars. Tout vin **acratopège**¹⁰ était banni et finissait sa vie dans une sauce ou, pire, dans un vinaigrier.

L'éclectisme, la tempérance (la plupart du temps) des deux amis garantissaient l'absence de langue **saburrale**¹¹, immunisaient contre un teint **zinzolin**¹², voire **vultueux**¹³. Les contenants **lagéniformes**¹⁴, extraits avec amour des casiers, ouverts avec méticulosité, enchantaient les palais par les **flaveurs**¹⁵ de leur vénérable contenu, dont la **caudalie**¹⁶ invitait à s'assurer que ce feu d'artifice n'était pas un leurre diabolique.





À vous d'associer vocables et définitions (chiffres et lettres).

A	Qui veut éviter les excès d'une attitude purement polémique.
B	D'une couleur violacée tirant sur le rouge.
C	Sans qualité particulière.
D	Persistance en bouche d'un vin (exprimée en secondes).
E	Qui aime manger, boire avec gourmandise.
F	Qui ne boivent pas d'alcool.
G	Qui a rapport aux repas, à la table.
H	Rouge et gonflé en parlant du visage.
I	État de ce qui est sec, privé d'humidité.
J	Chargée.
K	Qui boivent le vin pur.
L	Celui qui organise un repas.
M	Qui vient avant le repas.
N	Bedaine.
O	Qui a la forme d'une bouteille.
P	Somme des stimulations olfactives et gustatives perçues par le dégustateur.

Gilles Fau

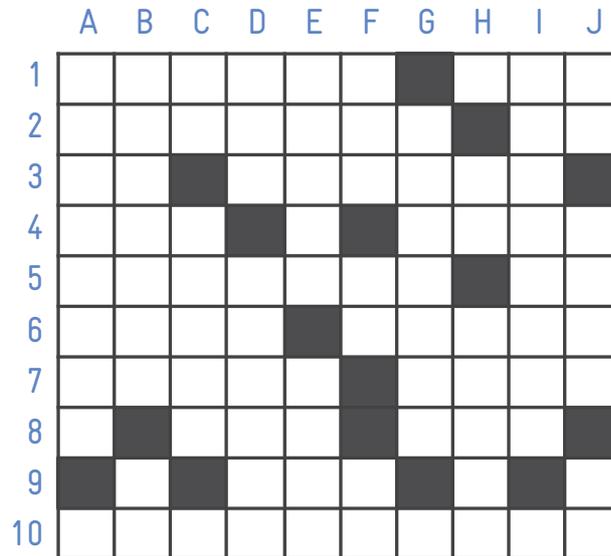
Délégation du Lot

* Solution : page X.





Mots croisés de Melchior



1. Talentueux Vénitien qui aimait les belles chevelures.
Elle aimait trop les pommes.
 2. Souvent difficiles à traduire. Roulé.
 3. C'est fini. Tresser.
 4. De bonne heure.
On y mange du cantal.
 5. C'est à Venise qu'il étrangla sa fidèle épouse. Comme un ver.
 6. Ce n'est pas imaginaire. Pas avant.
 7. Gros crochets. Lapine de garenne.
 8. Braun ou Peron ?
Réchauffement climatique.
 9. Tête qui risque de vous revenir.
 10. Comme le faisaient les bières versées généreusement.
- A. Il n'était pas teinturier, celui que nous connaissons à Venise...
 - B. Elles sont souvent blondes, paraît-il.
C pour les Anglais.
 - C. Moitié de petit Parisien.
D'Université ou d'État, autrefois.
 - D. Dialogue de Platon. Fis grandir ou fis monter, souvent les deux.
 - E. Matière de cuvette avant le plastique.
Connais.
 - F. Et précis. Donné à l'orchestre. Pas ici.
 - G. Morceau de chanson ou de poème.
 - H. Tronçon de veine.
Elle sera mieux la prochaine fois.
 - I. Vert célèbre à Venise.
 - J. Ville picarde. Thalie ou Euterpe.
Trace de muguet.

* Solution : page X.





Trouvez l'auteur*

Si l'écrivain avait la possibilité d'assister, invisible, au genre de tête-à-tête qu'entretient, dans la solitude, un de ses lecteurs avec un de ses livres, il serait sans doute choqué du « sans-façon », et même de l'extrême incivilité, qui s'y manifeste. Ce tête-à-tête est un mélange déconcertant de distraction et d'attention. La lecture est coupée, le plus souvent à des intervalles inégaux et assez rapprochés, par des pauses de nature diverse où le lecteur allume une cigarette, va boire un verre d'eau à la cuisine, ou replace un livre dans sa bibliothèque, ce qui l'entraîne à en feuilleter un moment un autre, téléphone une commande qu'il avait oubliée, ou s'informe des résultats du tiercé, vérifie l'heure d'un rendez-vous sur son agenda, ou repose un moment le livre sur la table pour une rêvasserie intime, dont le seul lien avec le contenu du livre est souvent celui du coq-à-l'âne. En gros – mobilité en plus –, c'est le comportement moyen en classe d'un élève qu'on jugerait plutôt *dissipé*.

* Solution page suivante.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. BULBE

- A. Partie renforcée d'un soutien-gorge.
- B. Variété de yacht.
- C. Renflement de la partie inférieure de l'étrave d'un navire.





2. BURELLE

- A. Fasce diminuée de largeur, dans un blason.
- B. Bureau pour femme.
- C. Femme de bourrelier.

3. CABASSET

- A. Cépage du vignoble provençal.
- B. Petit panier provençal.
- C. Casque du XIV^e siècle.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. C 2. A 3. B 4. C 5. A

* Il s'agit de Julien Gracq, in *Familiarité du livre* (José Corti).

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

après-ski n. m. ou, mieux, n. m. inv. **Des après-ski** : l'invariabilité est à préférer, parce qu'elle est logique (= des chaussures que l'on porte après avoir fait DU ski).





brique n. f. Dans **un mur de briques posées de chant**, *briques* est obligatoirement au pluriel, car il ne saurait être question de la brique en tant que matériau indénombrable. Il s'agit évidemment des parallélépipèdes rectangles entassés verticalement sur leur face la plus étroite : **le chant** (attention à l'orthographe !).

mors n. m. Pièce métallique du harnais, qui passe dans la bouche du cheval et qui, par l'intermédiaire des rênes, permet de le conduire. Le *s* final est facile à mémoriser : il suffit de faire le rapprochement logique avec **morsure**.

ophite n. m. Roche magmatique de couleur sombre, le plus souvent verdâtre. L'orthographe découle de l'élément grec *ophis*, « serpent », parce que les rayures de cette pierre évoquent la peau d'un serpent.

pince-nez n. m. inv. L'invariabilité de *nez* est évidente puisque c'est un mot se terminant par un *z*, et celle de *pince* s'explique par le fait que ce mot n'est pas un nom commun, mais une forme conjuguée du verbe *pincer*.

plaider-coupable n. m. inv. Procédure par laquelle un procureur de la République propose à un prévenu un allègement de la peine encourue en échange d'une reconnaissance des faits qui lui sont reprochés. (Cette procédure concerne les délits passibles d'une amende ou d'une peine de prison inférieure ou égale à cinq ans.) De nombreux avocats suggèrent à leurs clients d'accepter le plaider-coupable. L'invariabilité découle du fait que ce nom composé a été forgé à partir de la locution *plaider coupable*.

séquoia n. m. Vient du latin des botanistes *sequoia*, qui ne comporte pas de tréma sur le *i*. La francisation a entraîné l'ajout d'un accent aigu sur le *e*, mais pas celui d'un tréma. Ce mot vient du nom propre d'un chef cherokee : See-Quayah, ou Sequoyah.

Jean-Pierre Colignon





Avec des si...

« *Si j'aurais su, j'aurais pas venu !* » La plus fameuse réplique de *La Guerre des boutons* va-t-elle finir par ne plus amuser personne ? En 1962, quand le film est sorti, enfants et adultes s'esclaffaient en entendant Petit Gibus malmener la conjugaison avec insistance. Aujourd'hui, l'effet comique tient surtout à la mine dépitée du gamin et au ton convaincu avec lequel il rabâche sa déception, tandis que son vigoureux massacre de la langue française passe presque inaperçu. Les écoliers d'aujourd'hui n'ont en effet qu'une très vague idée de l'emploi correct du conditionnel ! Quant aux adultes, ils sont de plus en plus nombreux à faire des fautes qui s'apparentent à celles de Petit Gibus.

Je remarque notamment, de plus en plus souvent, que des gens soi-disant cultivés (enseignants, journalistes, hommes politiques...) utilisent de manière erronée le futur de l'indicatif au lieu du présent après *si* ou *même si*. Ils disent, par exemple :

1. « Je voterai pour lui si son nouveau programme me *conviendra* » (au lieu de **convient**).
2. « La cérémonie sera réussie si tous les participants *arriveront* à l'heure » (au lieu de **arrivent**).
3. « Le rassemblement aura lieu en plein air même s'il *pleuvra* » (au lieu de **pleut**).
4. « Nous ne céderons pas, même s'il *se plaindra* en haut lieu » (au lieu de **se plaint**).

J'ai du mal à comprendre de telles fautes, qui vous arrachent les oreilles et bafouent des règles grammaticales pourtant claires...

**Jamais de futur ni de conditionnel
après *si* et *même si*, comme *si* et *sauf si*
en cas de condition ou d'hypothèse**

Condition :

– Je finirai ce travail demain si on **veut bien me laisser tranquille**.





Voir plus haut les exemples 1 et 2, où la forme correcte est soulignée.

Hypothèse :

--- – Il ne vous croira pas, même si vous fournissez mille preuves.

Voir plus haut les exemples 3 et 4, où la forme correcte est soulignée.

– Faites comme si vous étiez chez vous.

– Nous arriverons trop tard, sauf si nous roulons toute la nuit.

Futur et conditionnel possibles après *si* et *même si* en cas d'interrogation indirecte, comparaison ou opposition

Interrogation indirecte :

– Je ne sais pas encore si nous irons (ou si nous allons) à la mer ou à la montagne cet été.

– Dis-moi si tu viendras (ou si tu viens) accompagné.

– Je me demande si je serais (ou si je serai ou si je suis) capable de tirer sur quelqu'un.

– Faites-moi savoir s'il serait (ou s'il sera, ou s'il est) possible de réunir le comité dès lundi.

Comparaison ou opposition (dans le sens de « alors que », « s'il est vrai que ») :

– Si la mariée sera en blanc, ses demoiselles d'honneur porteront du rose (= alors que la mariée sera en blanc...).

– Je lui ai dit qu'il avait eu tort de se venger, même si j'aurais été tenté d'en faire autant à sa place (= même s'il est vrai que j'aurais été tenté d'en faire autant à sa place).

Nadine Najman

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 9, janvier 1961).

Extrait de l'article intitulé « À la Noël, joyeux Noël ».

C'est le titre que Sven Sainderichin donne à son article, dans *Panorama chrétien* de décembre, pour montrer que le mot *Noël* peut être employé tantôt au masculin, tantôt au féminin. « *De même*, ajoute-t-il, *Pâques est à la fois féminin et masculin. Mais, à l'inverse de Noël, la fête religieuse appelle le féminin et l'époque de l'année le masculin : "Joyeuses Pâques... il a fait de bonnes Pâques", mais : "Je viendrai vous voir à Pâques prochain".* »

« *Ces exemples, écrit Sven Sainderichin, nous fournissent l'occasion de constater que le genre des mots n'est pas toujours clairement et définitivement fixé en français, et que l'usage seul, le bon usage, mais non la logique, constitue la référence que l'on doit invoquer.* »

Pour notre part, nous croyons trouver dans les dictionnaires et dans les grammaires des certitudes suffisantes quant au genre de ces deux noms.

Quand *Noël* désigne la fête de Noël, il est masculin et s'écrit avec une majuscule, mais l'usage nous autorise à dire elliptiquement « la Noël » pour « la fête de Noël » comme on dit « la Saint-Jean » pour « la fête de saint Jean ». *Noël* est masculin et ne prend pas de majuscule quand il désigne un chant de Noël.

Pâque est féminin singulier quand il désigne la fête juive. Il est masculin et singulier (bien qu'on puisse alors l'écrire avec ou sans *s*) quand il s'agit de la fête chrétienne.

Il s'emploie au féminin pluriel dans les expressions : *faire ses pâques*, *Pâques fleuries* (le dimanche des Rameaux), et *Pâques closes* (le dimanche de Quasimodo).

Paul Camus (1897-1984)



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *gras(se)*

Être gras
comme un cent de clous

C'est évidemment par antiphrase, pour dépeindre familièrement un état de maigreur, que l'on dira d'une personne qu'elle est « grasse comme un cent de clous » (cf. « maigre comme un clou »), ce qui équivaut à « grasse comme une belette à jeun ».

« Ce n'est pas mardi
gras, aujourd'hui ! »

Cette réflexion ironique, sarcastique, vise quelqu'un dont l'accoutrement serait plutôt de mise un jour de carnaval, dont le costume évoque un déguisement... Traditionnellement, le mardi gras est le dernier jour du carnaval et précède la période du carême. On peut donc *manger* gras, faire bombance, et s'y livrer à toutes les réjouissances : défilé de chars, lancer de confettis et mascarades. (On peut écrire *Mardi gras*, avec une majuscule...)

Expression populaire très connue : « *Mardi gras, ne t'en va pas : je ferai des crêpes, et t'en mangeras !* » Mais s'adresse-t-on, en l'occurrence, à la fête, à un personnage mythique ou bien à un « carnaval », à un « masque », autrement dit à une personne déguisée ?

Recevoir un gras

C'est se faire « remonter les bretelles », essayer de vifs reproches, être sévèrement grondé, être l'objet de remontrances... Pas forcément avec des « mots gras », c'est-à-dire vulgaires, grossiers, triviaux.

Être gras comme une
belette à jeun

On comprend tout de suite que cette expression n'est pas un synonyme de « gras à lard », ni de « gras comme un chanoine » ! Voir ci-dessus *être gras comme un cent de clous...*

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Le don d'un dom...

Tirée du latin *dominus*, « maître, seigneur », la particule nobiliaire ou honorifique *dom* – ou ce titre, si l'on préfère – a été employée autrefois devant un patronyme, un prénom ou une fonction. Aujourd'hui, elle ne s'utilise plus que pour certains religieux (trappistes, chartreux, bénédictins). En principe, *dom* s'écrit sans majuscule initiale, mais certains sont attachés à la capitale. S'agissant de celui que d'aucuns considèrent comme un bienfaiteur de l'humanité, on écrit donc : **Le véritable créateur du champagne est dom Pérignon, cellérier de l'abbaye d'Hautvillers.** Avait-il un don, ce dom Pérignon ?...

Dom est aussi un terme de civilité observé, au Portugal, à l'égard des membres de la noblesse, ou de Portugais de toutes classes à qui l'on veut marquer de la courtoisie : « *Bonjour, dom Antonio. Quel plaisir de vous revoir !* ». Là également, *dom* s'écrit sans majuscule, sauf quand il s'agit d'un personnage historique ou imaginaire.

Molière a intitulé sa pièce *Dom Juan* : c'était l'orthographe du temps, et on la respecte encore, quoiqu'il arrive de remplacer le *m* par un *n*.

Don s'employait pour les nobles espagnols, et s'utilise encore, placé devant un prénom seul, comme marque de déférence ou d'hommage pour les Espagnols de diverses classes : **Le nouvel arrivant n'était autre que don Pedro, le propriétaire du parador ; « Je vous en prie, don Miguel, après vous ! ».**

On ne met de majuscule à *don* (féminin : *doña*) que pour les personnages légendaires, ou bien dans le titre d'une œuvre littéraire ou artistique. On

écrit ainsi : *Dom Juan* (ou *Don Juan*) ou *le Festin de pierre*¹, et *Don Juan* (de Byron) ; *Don Juan*, de Mozart ; *Don Juan*, de Richard Strauss. Et aussi : *Don Carlos*, de Schiller ; *Don Carlos*, de Verdi ; *Pour Don Carlos*, de Pierre Benoit. « *Le Don Juan*² de Tirso de Molina », in *Bulletin hispanique*, tome 59 (Annales de la faculté des lettres de Bordeaux).

Hors ces exceptions, la minuscule est de règle, même pour de grands personnages : Le carlisme est le nom donné au mouvement qui, en Espagne, apparut vers 1830 pour soutenir don Carlos (= Charles de Bourbon-Molina), qui revendiquait le trône.

Comme chacun sait, *don Juan* est devenu un nom commun masculin désignant un séducteur, voire un suborneur ! Dans la majorité des dictionnaires contemporains, les lexicographes ne mettent pas de majuscule à *don*, mais indiquent une capitale à *Juan*. Toutefois, les discordances entre les ouvrages dits « de référence » gâchent bien la vie des usagers du français...

Le Petit Robert écrit textuellement « *don juan* n. m. ou *don Juan* n. m. inv. », d'où les deux options pour le pluriel : *jouer les dons juans* ou *les don Juan*. Le Petit Larousse : « *don Juan* (pl. *dons Juans*) n. m. » (on traitera par le mépris la stupide graphie *donjuan*, mentionnée sans doute parce qu'une poignée de partisans d'une « nouvelle orthographe » abracadabrantique l'ont prônée).

La suite de cette chronique évoquera Don Quichotte, sans Dulcinée mais avec des Don Juanes !...

Jean-Pierre Colignon

-
1. Attention au grotesque contresens transformant, par une majuscule abusive, la statue en *pierre* du Commandeur en un hôte prénommé *Pierre* ! Cette bourde est plus répandue qu'on pourrait le croire...
 2. En réalité, l'œuvre de Tirso de Molina a pour titre, selon les différentes éditions en français : *Le Séducteur de Séville ou le Convive de marbre*, *L'Abuseur de Séville ou le Convive de pierre*, *L'Abuseur de Séville ou le Convive de pierre (Don Juan)*...

Courrier des internautes

Question : « *La fête s'est avérée un succès.* » *Que pensez-vous de cette phrase ? Comment y analyse-t-on « un succès » ? Doit-on y accorder le participe ?*

Réponse : Oui, la présence du pronom COD « s' » – dont « un succès » est l'attribut –, entraîne l'accord. Mais la formulation même est parfois contestée : le Grand Robert, par exemple, indique que ce verbe ne peut amener qu'un adjectif, comme dans *La médecine s'est avérée impuissante*, et précise même que les dictionnaires mentionnaient uniquement, jusqu'au XIX^e siècle, un emploi absolu de *s'avérer*. Il cite « *La nouvelle s'avérera bientôt* », synonyme de « *La nouvelle sera confirmée sous peu* ».

Question : *On dit, en effet, que « s'avérer faux » n'est pas correct. Est-ce votre avis ?*

Réponse : Oui, *avérer* dérive du latin *verus*, « vrai » : la tournure est donc antinomique. Et le *Dictionnaire de l'Académie française* ne craint pas de parler de non-sens à propos d'une phrase comme « *Cette nouvelle s'est avérée fausse* ». C'est réjouissant, mais l'ouvrage atteste aussi pour ce verbe la signification « *se révéler en réalité* » et l'illustre ainsi : « *Il s'est avéré un excellent homme d'affaires. L'entreprise s'avéra vaine. L'enquête s'est avérée difficile...* » On voit bien la difficulté et la contradiction : si une enquête peut s'avérer difficile, voire impossible, si donc « s'avérer » vaut « se révéler », pourquoi, en définitive, une nouvelle ne saurait-elle s'avérer fausse ?

Certes, l'Académie rend compte d'une évolution que chacun observe. Toutefois, d'aucuns déplorent cette dernière et gardent à l'esprit que, dans nos phrases, « se révéler », précisément, et « apparaître », entre autres, pourraient avantageusement remplacer « s'avérer », dont le glissement de sens tient d'ailleurs peut-être aussi... à sa légère ressemblance avec « se révéler » !

André Choplin



Mais pas que

Droit dans mes bottes, avec une détermination sans faille, je contemple à trois cent soixante degrés les lieux qu'il faut voir et qui sont à couper le souffle. Consultant ma feuille de route et regagnant mon jardin secret, je reprends un opus pour lequel j'ai eu un coup de cœur, alors que tant d'autres ne sont pas ma tasse de thé. C'est que du bonheur, mais pas que. Cerise sur le gâteau, je n'en sors pas indemne, d'autant plus que l'écrivaine, auteure de ce chef-d'œuvre absolu d'un humour corrosif, vient de nous quitter. C'était une femme engagée et atypique. Je lui adresse ici un vibrant hommage. Passée de l'autre côté du miroir, elle deviendra poussière d'étoiles dans un espace dédié, mais pas que.

Bernard Leconte

Systeme métrique

De tout temps, les hommes ont mesuré les distances, les volumes, les poids... Au Moyen Âge, comme dans l'Antiquité, le corps humain servait de référence. Le **pouce**, la **paume**, la **palme**, l'**empan**, le **pied**, la **coudée**, toutes mesures reportées sur la pige, donnaient la mesure des choses avec la **toise** et autre corde à treize nœuds déjà en usage chez les Égyptiens. **Pinte**, **feuillète**, **muid** mesuraient les vins, comme le **boisseau** ou le **setier** les grains. Les révolutionnaires abolirent les disparités régionales et instituèrent le **systeme métrique** en 1795. Il se répandit dans l'Europe continentale. Il est à la base de notre actuel système international d'unités. Il existe pourtant une mesure plus





simple, plus à la portée du bon peuple de France. Elle est mise en œuvre dès qu'une surface est en cause. Non, ce n'est ni le **mètre carré**, ni l'**are**, ni l'**hectare**, c'est... le « terrain de football ».

Parle-t-on de forêts dévastées par les flammes, de la zone naguère réservée pour un aéroport, de terrains submergés par les crues ou érodés par les marées, de l'implantation d'un nouveau centre commercial, du prototype de dirigeable projeté pour révolutionner le transport des marchandises, leur surface ou leur taille sera exprimée en nombre de terrains de foot. Ne pratiquant pas ce sport, j'ai interrogé internet pour en connaître la superficie, nouvel étalon de nos informateurs. Stupeur ! Selon que l'on s'en tient à la formule minimale de la FIFA ou qu'on y joint la périphérie réservée à l'échauffement des remplaçants, on passe de 7 140 m² à 10 625 m² ! Quelle valeur retenir ? Alors que je m'interrogeais sur cet épineux problème en en maudissant la complication inutile, me revint à l'esprit que César, dans la *Guerre des Gaules*, mesurait en « stades » les ouvrages défensifs d'Alésia. Cette référence à la longueur de la piste d'Olympie, lieu des célèbres exploits immortalisés par Uderzo et Goscinny¹, semblait légitimer l'usage des terrains de sport comme étalon de mesure depuis les temps les plus anciens. Quelle était donc la longueur du « stade » ? Hélas, trois fois hélas, selon sa localisation, ce « stade » antique variait de 157 m chez les Égyptiens, ou 177 m en Attique, à 185 m à Rome, de quoi donner le tournis.

Notre hectare du certificat d'études avait l'avantage de l'universalité dans sa précision immuable. Encore faut-il savoir qu'un hectare vaut 10 000 m² ! Cette notion de base est peut-être moins connue de nos jours que la taille d'un terrain de football !

Maurice Véret

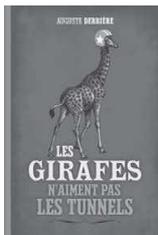
1. *Astérix aux Jeux olympiques*, page 28 : « Le stade a une longueur de 192,27 mètres soit 600 fois la longueur du pied d'Héraclès... ». J'y perds mon latin et mes bribes de grec !





Auguste Derrière

Peut-être connaissez-vous ce pseudo derrière lequel, c'est le cas de le dire, se cache un personnage, créé par cinq graphistes d'une agence de communication bordelaise ? Roi du bon mot, du slogan publicitaire, cet auteur fictif, né tout de même en 1892 à Bordeaux, est tombé dans l'oubli jusqu'à la publication au Castor Astral de ses loufoqueries lexicales et stylistiques *Les girafes n'aiment pas les tunnels* (2016), préfacé par l'oulipien Hervé Le Tellier, *Les mites n'aiment pas les légendes* (2013), *Les fourmis n'aiment pas le flamenco* (2011) et *Les moustiques n'aiment pas les applaudissements* (2009).



Petit florilège, avant que vous ne naviguiez sur la toile en quête de ses bons mots.

Ne pas confondre l'aéroport et un cochon volant.

Homme buté cherche détective pour enquêter sur son assassin.

On ne dit pas le chat fit des bonds mais le Minnesota.

Tousse pour un, grippe pour tous !

Ne pas confondre bain de boue et douche assise.

Au siècle des Lumières, les poètes écrivaient des vers luisants.

Quand les sentiments disparaissent, c'est une usure-passion.

On n'a jamais vu de camion si terne..

La promise cuitée gâche le mariage.

Les rieurs avec moi, les pas rieurs au tiercé !

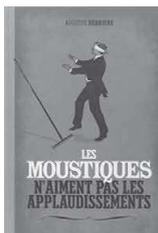
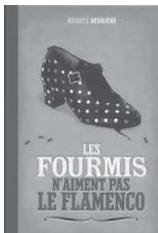
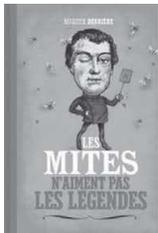
Les mots rendent les cris vains.

On ne dit pas Amadeus est ici mais Mozzarella.

On ne dit pas prédominant mais pâturage avec vue.

On ne dit pas le tout petit poivrot mais l'ivre de poche.

Une toute petite fatigue est une épuisette.



Elisabeth de Lesparde





Péril belge sur l'accord du participe passé

Pour *Le Postillon*, son « supplément idées » hebdomadaire, où des philosophes sont questionnés et des idées débattues, *Le Point* (13 septembre 2018) a confié une chronique à Alain Borer. Ce « poète, critique d'art, essayiste, romancier, dramaturge, écrivain voyageur, rimbaldien » (lit-on sur son site) y plaide pour le maintien des accords du participe passé, attaqué en Belgique. Extraits :

Pourquoi le maintenir ? Parce que le français est une langue logique : « Quand je dis : tu as perdu... [...] si vous suspendez la phrase à *perdu*, à ce moment-là vous ne savez pas encore de quoi il s'agit ; donc vous écrivez *perDU* ! Si je parle des "clés que tu as perdues," quand vous lisez "perdues", vous savez qu'il s'agit des clés et vous accordez pour bien le confirmer : *perDUES*. »

Parce que le français se soucie des nuances : « "Le peu d'eau que j'ai *BUE* m'a désaltéré", *buE*, parce qu'il est question de l'eau. Mais voyez (ou oyez) cet autre : "Le peu d'eau que j'ai *bU* ne m'a pas désaltéré", *bU* parce que c'est le peu dont je parle. »

Quelques considérations à prendre en compte :

1. « [...] une relation unique de l'oral à l'écrit » avec la vérification par l'écrit, c'est-à-dire « une sorte de sous-titrage permanent de l'oral qui, par les liaisons, et précisément par ces accords du participe, fait entendre l'écrit, contribuant à la vérification précise et constante de tout énoncé ».





2. À la différence de langues qui placent le sens (le déterminé) à la fin des phrases, après les déterminants, le français permet à l'interlocuteur de saisir à tout instant un sens précis. Notre grammaire « conçoit en somme l'espace démocratique du débat et l'échange entre personnes exigeantes ».

3. « La langue française exige à chaque instant de préciser ma propre pensée. [...] et les francophones [...] précisent tous cette nuance qui n'est nulle part ailleurs. Cela s'appelle la valeur heuristique. [...] La langue française n'est pas seulement une langue d'échange, elle n'est pas seulement un alliage unique de précision et de beauté : elle est ainsi un extraordinaire outil de formation. »

La remise en question de l'accord du participe passé par deux retraités belges (dans « un pays en pleine crise linguistique, [...] incapable de défendre sa propre part francophone ») relève d'une tendance à adopter le neutre anglo-américain, et « cette question pratique de grammaire française s'inscrit, au fond, consciemment ou non, dans une logique géopolitique, un projet de soumission à l'anglo-américain, ou "anglobal" », qui permettrait de faire du français « une langue de l'échange rapide dont l'interlocuteur idéal n'est pas une personne, mais un client ».

Et Alain Borer de conclure : « [...] rendre la grammaire "négociable", [...] c'est se méconnaître, s'humilier soi-même. Sauf résistance par la culture et le respect de soi, la langue française, ce chef-d'œuvre de l'humanité (c'est le mot du poète chinois François Cheng), peut sombrer en trois générations ».

Elisabeth de Lesparde

1. Dernière publication d'Alain Borer : *De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française* (Gallimard, « Blanche », 2014, 352 p., 22,50 €).





Mort au français !

D'aucuns, récemment, s'interrogeaient sur la nécessité de supprimer l'accord du participe passé – question aussi obsolète que l'accord lui-même : le français est une langue difficile ? Soyons modernes, supprimons le français.

Déjà, le français trop précis, trop rigoureux, est remplacé jusqu'au sommet de l'État par des mots anglais, lesquels ont le mérite de ne vouloir rien dire – ou au moins de permettre des interprétations variables –, ou bien par des anglicismes prêtant à confusion (on est *éligible*, on fait partie des heureux élus autorisés à payer). Ne soyons pas bornés, vive les anglicismes ! *Réhabilitons* les façades en même temps que la mémoire d'un innocent condamné, et au diable le sens des mots.

Déjà, beaucoup foncent dans les pièges de beaux esprits qui prétendent faire avancer la cause des femmes en rendant la langue obscure et illisible. Mais qu'importent les genres grammaticaux et l'étymologie !

Et puisque dire *une auteur* ne suffit pas ; puisque la notion de genre *grammatical* échappe à celles que le masculin d'un nom discrimine, ou à ceux qu'il aide à se sentir des mâles – les unes et les autres projetant leurs complexes dans la langue au lieu de la laisser évoluer tranquillement –, eh bien ! exigeons la « chaleure » et l'« enfante », ou « l·e·a sommité·e » pour ne brimer personne. Et cherchons une langue moins sexiste : l'italien dit *autrice*, copions l'italien.

Déjà, le passé simple a presque disparu, emportant avec lui ses nuances. *Il y a eu un soir, et il y a eu un matin ?* Pourquoi pas ! Mieux, mettons tous les verbes au présent et qu'on n'en parle plus. On comprend très bien « *demain je pars* » et « *hier il arrive* » : alignons-nous sur les langues qui remplacent les désinences verbales par des formes périphrastiques.





Et l'orthographe ! Pourquoi perdre du temps avec cette contrainte vieillotte, quand nos amis espagnols prononcent presque comme ils écrivent ? *Imitonlé.*

De nombreux journalistes nous montrent la bonne voie ; ils enfilent les perles sans vergogne : grâce à eux bientôt plus personne n'écrira correctement 1^{er}, 2^e, 3^e (affreux *ième* !), plus personne ne saura prononcer *arguer* ou *legs*, ou n'aura l'idée saugrenue de respecter les liaisons – la poésie en sera moins jolie, mais qui s'en soucie ?

Alors l'accord du participe passé, qu'on l'enterre avec le reste ! Comme chacun sait, il est élitiste : les enfants – surtout ceux des pauvres ? – seraient incapables de comprendre les subtilités des accords, d'être ravis de découvrir les exceptions (beaucoup à dire en faveur des exceptions : eh non ! tout ne doit pas être rangé dans des boîtes toutes pareilles...).

On trouve pourtant de ces amoureux du français dans toutes les classes sociales, et personne ne veut « en faire baver à ses enfants comme il en a bavé » (l'envie de partager le bonheur qu'on a eu d'apprendre le français est-elle impossible à concevoir ?).

Mais peu importe, bienvenue au formatage, et que la complexité disparaisse.

Tordre une langue, lui imposer des concepts douteux, c'est tuer l'esprit des peuples qui la parlent. Notre langue est en péril mortel, dit l'Académie ? Tant mieux ! Ainsi en aura-t-on fini avec la langue française, et avec son esprit qui a fait bien assez de dégâts – telles l'instruction gratuite et obligatoire, la Sécurité sociale pour tous et autres balivernes.

Tout de même, cette démangeaison de démolir la langue française laisse perplexe : si elle déplaît tant à ces apprentis sorciers, que n'en adoptent-ils une autre ?

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe





Féminins inanimés

Certains mots féminins dérivés de mots masculins désignant des métiers exercés par des hommes

- peuvent avoir deux sens : l’un pour une femme, l’autre pour un objet ; par exemple : *chancelière, cuisinière* ;
- peuvent désigner des objets différents ; par exemple : *jardinière* ;
- peuvent désigner une activité ; par exemple : *entrer dans la marine, exercer la médecine, danser la hussarde*.

Voici quelques mots féminins désignant des objets ; ces mots sont dérivés de mots masculins désignant des métiers exercés par des hommes. (Cette liste ne prétend pas être exhaustive.)

Le camelot propose sa **camelote**, mais le héros ne propose pas d'**héroïne**.

Le chancelier cache ses pieds dans une **chancelière** et le pèlerin se protège sous une **pèlerine**.

Le carabin astique sa **carabine** et le cafetier sa **cafetière**.

Le matelot prépare sa **matelote** et le jardinier sa **jardinière**.

Le marin dessine une **marine** et le marinier brode une **marinière**.

Le canonnier repeint sa **canonnière** et le dragon répare sa **dragonne**.

Le cuisinier utilise sa **cuisinière** chaque jour et le moissonneur sa **moissonneuse** chaque été.

Le chevalier porte une **chevalière** à son doigt et le gourmet une **gourmette** à son poignet.

Le capucin cueille des **capucines** et le mandarin des **mandarines**.

Le bénédictin élabore la **Bénédictine** et le chartreux la **Chartreuse**.

L’aumônier attache une **aumônière** à sa ceinture.

Le berger se repose dans une **bergère**.

Philippe Jullian-Gaufrès

1. Voir dans le n° 266 l'article « Féminins "singuliers" » de M^{me} Tassinari.





Le projet « NewUni »

Des informations parues récemment dans la presse font état des projets de coopération de plusieurs grandes écoles d'ingénieurs autour de l'École polytechnique.

Nous ne pouvons que nous réjouir de tout projet tendant à renforcer la présence et la visibilité sur le plan international de ces grandes écoles françaises, selon la ligne amorcée dans les années 1990 par le Prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes autour du groupement ParisTech.

Certains aspects sont toutefois très préoccupants.

On ne peut qu'être favorable à l'internationalisation des formations, notamment lorsqu'une partie des enseignements délivrés le sont dans une langue étrangère, souvent l'anglais, mais pas nécessairement. Ces types d'enseignement ont depuis longtemps fait leurs preuves, de l'école primaire jusqu'au lycée, dans le cadre des sections internationales ou pour l'enseignement supérieur avec les universités franco-allemandes ou franco-italiennes, et l'on ne voit pas pourquoi ce qui fonctionne bien depuis des décennies avant le baccalauréat ne devrait pas se développer dans l'enseignement supérieur.

Par contre, le développement de formations exclusivement en anglais et non assorties d'exigences en français, ni au début ni en fin de cycle d'études, pose de graves problèmes.

Cette tendance s'est d'abord manifestée dans les « *business schools* » qui reproduisent, jusqu'au choix des noms, le modèle américain des écoles de gestion. Elle s'est étendue ensuite aux écoles de commerce dont beaucoup ont cru bon, afin de justifier leur accréditation, de changer de nom, et elle commence à se répandre dans les écoles d'ingénieurs et les universités. Il y a tout lieu de s'en inquiéter.

Le motif le plus généralement invoqué est l'attractivité de notre enseignement supérieur, qui se trouve en compétition directe avec





des établissements du monde anglophone, pour lesquels attirer les étudiants du monde entier est un enjeu économique majeur. Si l'attrait des établissements britanniques subit actuellement les effets négatifs du Brexit, en revanche les États-Unis, l'Australie, le Canada caracolent en tête, quand d'autres, toujours dans la sphère anglophone, comme les Émirats arabes unis ou Singapour, se lancent dans la course.

Mis à part les aspects mercantiles, qui ne sont que trop évidents et dont on ne peut faire complètement abstraction, on peut s'interroger sur l'intérêt pour des étudiants étrangers ne parlant pas français de s'inscrire dans des établissements français pour y suivre des enseignements en anglais dispensés par des enseignants français, à l'anglais souvent médiocre, ou tout simplement par des enseignants anglophones. Ils quitteront la France, leur diplôme en poche, sans connaître le français, et donc sans perspective d'emploi dans une entreprise française, ni en France ni à l'étranger.

Il faut ajouter que les étudiants étrangers qui ne cherchent pas à apprendre le français, mais qui optent quand même pour un établissement français, sont le plus souvent des recalés des sélections appliquées par les établissements anglophones.

Une enquête récente de l'Observatoire de la vie étudiante signale que 57 % des étudiants étrangers pensent bien parler français quand ils quittent la France à la fin de leurs études. Doit-on considérer ce résultat comme un succès, ce que semblait croire la ministre de l'Enseignement supérieur, lors du colloque international « Ambition pour la langue française et le plurilinguisme » qui a eu lieu en février 2018 à la Cité internationale ? Ce résultat signifie tout simplement que la loi du 12 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur (précisément son article 2, devenu l'article L121-3 du Code de l'éducation) n'est pas appliquée. Donc, la ministre s'est félicitée du fait que la loi ne soit pas appliquée.

Or, ces formations uniquement en anglais sont en augmentation constante. Sur le site de l'établissement public Campus France, nous avons dénombré, au 6 octobre 2018, 831 formations uniquement en





anglais, contre 801 quatre mois plus tôt et 777 en décembre 2017, soit une augmentation de 7 % sur dix mois. En comparaison, les formations partiellement en anglais étaient 273, 276 et 277, soit la quasi-stabilité.

Il semble que, à part quelques miettes financières très illusoires, la France n'a aucun intérêt à mener cette politique de Gribouille. Ce n'est pas en s'alignant sur un modèle bientôt dépassé, mais en offrant un enseignement supérieur réellement international, que la France affirmera sa différence et renforcera son attractivité, qui est encore grande. Un tel enseignement comporte par construction des enseignements en deux langues, la langue du pays et une langue étrangère, et au moins une autre langue d'apprentissage. C'est l'interprétation que l'on peut faire du discours prononcé à la Sorbonne le 26 septembre par le président de la République.

Pour montrer à quel point le projet présenté par l'École polytechnique et ses partenaires de l'ENSTA, de l'ENSEA et de Télécom-ParisTech est inspiré d'un conformisme affligeant, ceux-ci, ou plutôt l'agence de publicité qui les a conseillés, n'ont pas trouvé meilleure appellation pour leur association que « NewUni ». Sans doute ignorent-ils que l'article 14 de la loi du 4 août 1994 interdit à toute personne morale de droit public un intitulé constitué d'expressions ou de termes étrangers, sans compter l'absence de signification et la laideur phonétique de cette construction.

Christian Tremblay*

NDLR : Si vous avez envie de réagir, écrivez à dlf.reactions@gmail.com.

* Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP), membre de DLF et administrateur de la délégation DLF Bruxelles-Europe.





Les Cribleuses de blé

Alors que nous essayons de faire revivre la délégation de DLF en Loire-Atlantique, on permettra à son responsable nantais d'avoir un coup de cœur pour la superbe illustration de couverture de notre revue en 2018. Le tableau de Gustave Courbet, *Les Cribleuses de blé* (1854), dont elle est l'appropriation réalisée par Anne Broomer, est en effet un des fleurons du Musée d'arts de Nantes, et même, pour moi, son œuvre majeure.

Œuvre majeure de par ses couleurs dans lesquelles on peut voir l'annonce des éclatants Nabis – pensons au *Talisman* (1888) de Paul Sérusier – mais qui surtout prolongent la palette du maître de la couleur que fut Eugène Delacroix à l'honneur cette année. Œuvre majeure de par les impressions qu'elle suscite inmanquablement quand on la regarde, immobile quelque temps, impression de mouvement, bien sûr, celui du corps qui ondule en son centre et de la balle de blé qui vole autour, mais aussi, pour moi, impression d'odeur, le blé, la terre poussiéreuse, la sueur... Œuvre majeure, enfin, par le sujet lui-même. Courbet a fait entrer le peuple et le travail humain dans un univers d'où ils étaient exclus, ce qui n'a pas été sans créer de polémiques.

La version d'Anne Broomer est d'une grande profondeur. Ces lettres qui s'envolent pour venir remplir les feuilles éparses, celles des livres de la bibliothèque qui vont nourrir nos esprits, ces lettres sont bien de la même nature que ces grains de blé qui serviront à nourrir nos corps. La métaphore est puissante. « *L'homme ne se nourrit pas seulement de pain...* » Et c'est aussi toute une promesse d'avenir qui surgit, celle de la germination féconde pour l'humanité, des germinations donc qui assureront notre vie matérielle et spirituelle.

Je continuerai à aller régulièrement m'abîmer devant *Les Cribleuses de blé* au musée de Nantes, mais dorénavant ma méditation esthétique sera enrichie d'une tout autre dimension. Merci à DLF.

Jean-Marie Terrien
Délégation de Nantes





Des sous ! (5 et fin.)

Ne pas valoir un kopeck

Ne pas valoir un kopeck, c'est ne valoir quasiment rien, n'avoir pas de valeur.

Le kopeck est une petite pièce de cuivre russe, valant le centième d'un rouble.



De la roupie de sansonnet

De la roupie de sansonnet, c'est quelque chose d'insignifiant, de sans valeur.

Beaucoup de dictionnaires et de recueils ignorent cette expression, et ceux qui tentent de l'expliquer le font à partir de *roupie*, non pas au sens de la « monnaie indienne », mais au sens de « goutte au nez ».

Mais ils butent dès qu'ils arrivent à **de la roupie de singe** (1864) et à **de la roupie de sansonnet** (1877). Et on le comprend : on voit rarement un singe avec la goutte au nez et encore moins un sansonnet. De plus, quel serait le rapport avec le sens de la locution ?

Dans nos souvenirs, *roupie*, dans l'argot étudiantin, avait le sens de « testicule », sens que nous n'avons cependant retrouvé dans aucun ouvrage. Mais si cette hypothèse se révélait la bonne, elle expliquerait très bien les deux locutions : les singes de compagnie et de foire étaient, à l'époque, très petits, et leurs attributs ne devaient pas être bien grands. Quant aux sansonnets...

Stéphane Brabant





Tableau d'horreurs



– Nantes-Métropole et la Région Pays-de-la-Loire viennent de créer une structure baptisée *CREATIVE FACTORY*. Son but est d'être « *le Cluster des industries créatives et culturelles* », si l'on en croit le site consacré à ce nouveau service. Dans un article d'*Ouest-France*, deux jeunes « *community managers* » de la « *Creative factory* » expliquent qu'ils veulent faciliter l'émergence de projets dans quatre domaines : « *design, care, city et media* ». Ainsi, l'installation d'un « *foodtruck* » est en projet. Un animateur de la communauté « *creative city* » annonce l'organisation d'un « *workshop* » de spécialistes. Pour finir, « *la Creative factory imagine la ville de demain plus fun et plus connectée* ». Nous ignorons si la ville de demain sera plus gaie, mais les défenseurs de la langue française de Nantes et de France sont bien tristes de constater un tel abandon de notre langue et une telle anglomanie.



– Le 28 septembre, *Libération* titrait un de ses articles : « *Une Ryder Cup française 100 % british* ». En effet, même si le titre est un peu exagéré, cette épreuve de golf, qui s'est déroulée du 28 au 30 septembre 2018 sur le parcours de Saint-Quentin-en-Yvelines, a exclu en grande partie la langue française, au seul profit de l'anglais. Suivant *Libération*, la

compétition était financée par la Fédération française de golf à hauteur de 40 millions d'euros et la sécurité était assurée par 650 policiers payés par les contribuables français. Malgré cela, la langue française a été bannie de nombreux affichages et documents, rédigés uniquement en anglais. Cette compétition, retransmise dans le monde entier, démontrait ainsi que la langue française est désormais une langue indigène et que l'anglais doit régner en maître.

– Une société danoise, Donkey Republic, vient d'installer des centaines de bicyclettes en libre service à Paris. Nous supposons que, pour ce faire, il a fallu que cette société obtienne des autorisations de conformité aux lois françaises. Or, il semble avoir échappé à nos vigilants contrôleurs que les mentions portées sur ces vélos étaient uniquement en anglais, en infraction flagrante avec la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Nous avons saisi les services de la répression des fraudes (DDCCRF) de Paris.

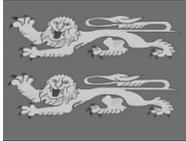


Marceau Déchamps





Tableau d'honneur



– La responsable de l'action culturelle de la mairie de Rouen, M^{me} Christine Argelès, est une adepte de l'écriture inclusive. Malgré les positions clairement hostiles de l'Académie française, du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale, elle continue de se fourvoyer dans cette nouvelle tocade féministe. Elle affirme ainsi que « *toutes les conventions de la ville sont rédigées en écriture inclusive* ». La vice-présidente du conseil départemental, M^{me} Charlotte Masset, recevant une demande de subvention de la mairie de Rouen rédigée dans cette écriture, a retourné le dossier en précisant que « *certaines expressions ne semblent faire partie, ni du dictionnaire, ni de notre vocabulaire commun* ». Nous ne pouvons qu'inciter tous les Français à faire de même quand ils recevront des missives contenant ces aberrations graphiques.



– Chacun sait combien la connaissance des langues anciennes est utile à la maîtrise de la langue française. Beaucoup d'entre nous se désolaient de l'abandon progressif de l'enseignement du latin et du grec. Une information récente permet d'entrevoir un revirement de tendance. Ainsi, le site du *Monde éducation* publiait le 1^{er} octobre 2018 un long article commençant ainsi : « *Les langues anciennes auront droit à un traitement à part dans le cadre de la réforme du baccalauréat promise pour 2021.* » « *Un avantage comparatif unique*

que j'assume pleinement », a affirmé le ministre de l'Éducation dans un entretien au *Journal du dimanche* le 30 septembre. Le latin et le grec seront « *les deux seules options qui rapporteront des points bonus* », y a annoncé Jean-Michel Blanquer, en se posant en « *défenseur absolu des langues anciennes* ». Espérons donc que le latin et le grec retrouveront une place significative dans la formation intellectuelle de nos enfants.

– Nous avons été consultés par M^{me} Riana Le Gal, du Service d'exploitation des jardins de Paris, au sujet des langues à utiliser pour l'affichage aux entrées des jardins et l'étiquetage des plantes. Après des échanges courtois, nous avons reçu le message suivant : « *Je suis heureuse de vous informer que la mairie du IV^e, à l'origine de ce projet, a tenu compte de vos recommandations, puisque, sauf contrordre du maire : – les étiquettes des plantes seront uniquement en français et latin ; – les panneaux explicatifs, aux entrées des jardins concernés, seront en français, anglais et espagnol.* » M^{me} Le Gal nous a indiqué par ailleurs qu'elle était « *une lectrice assidue de la revue Défense de la langue française* ». Nous pouvons donc penser qu'elle était particulièrement bien disposée à entendre nos recommandations.



Marceau Déchamps





Le français pour François Taillandier



© Madly Podévin

D'Edmond Rostand, l'homme qui voulait bien faire (voir p. IV), dernier ouvrage de notre invité d'honneur, nous extrayons ces lignes sur *Cyrano*.

Les traits d'esprit, la fantaisie verbale, les tirades sonores, la belle histoire d'amour : avec cela, on fait un succès de théâtre, lequel d'ailleurs ne s'est jamais démenti. *Cyrano* plaît dans tous les pays, à tous les publics, à toutes les générations. C'est encore vrai aujourd'hui. Mais la pièce, en son temps, a été d'emblée davantage : un fait de société. Il n'est pas douteux que Rostand, au-delà d'une intrigue bien ficelée et d'une technique dramatique impeccable, a touché quelque chose d'impalpable et de profond dans la France de son époque.

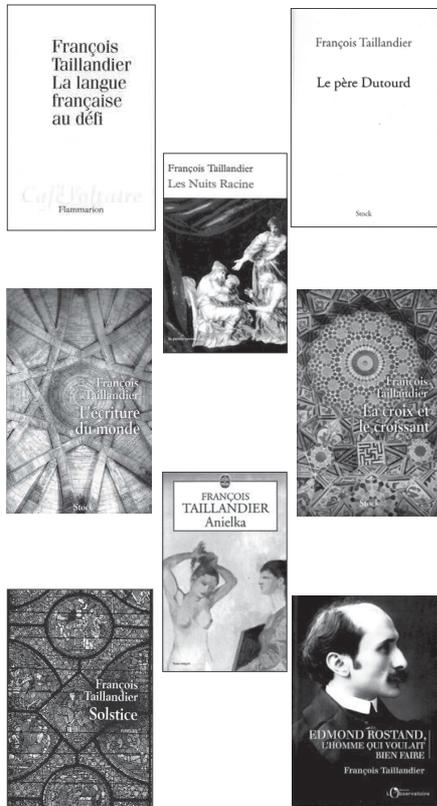
Il faut remonter un peu en arrière. La France humiliée par la défaite de 1870 s'est curieusement référée à deux héros glorieux et vaincus. Le premier est Vercingétorix, dont le culte scolaire est en grande partie l'œuvre de la III^e République. De ce personnage dont le rôle historique ne fut pas considérable, elle fait un fondateur mythique, garant de l'unité nationale, qui a en outre, aux yeux des laïcards, l'avantage de n'être pas chrétien comme le devint Clovis.





Le deuxième est Roland, le preux de Roncevaux ; depuis qu'un érudit a retrouvé, dans les années 1820, le manuscrit de la célèbre chanson de geste, les adaptations et traductions se sont multipliées. Roland est le héros de « France la douce », comme dit le poème, vaincu par trahison dans son combat contre les « Sarrasins ». Roland, Rostand... N'y aurait-il pas une superposition inconsciente des deux noms ?

Edmond Rostand, sans le calculer, vient d'offrir à ses compatriotes un autre de ces vaincus magnifiques. Il tend aux Français un miroir où ils aiment à se reconnaître. Le héros bravache, frondeur, qui n'a peur de rien. Qui a toujours l'éloquence et le mot d'esprit aux lèvres – et l'on sait combien la France magnifie sa langue, que Rostand utilise dans toute la gamme de ses richesses. Un bretteur, un soldat courageux et loyal, un peu don-quistottesque, et puis aussi un cœur d'artichaut, qui assume, quitte à en souffrir, l'idéal de l'amour courtois. Un perdant – oui, bien sûr – mais qui gagne par les qualités du cœur, par la noblesse morale, par l'élégance, l'humour et la fierté ; tout ce que Rostand a défini d'un mot, le dernier de la pièce : le « panache ».



François Taillandier, écrivain, né en 1955 à Chamalières (Puy-de-Dôme).

Diplôme : maîtrise de lettres.

Carrière : d'abord professeur, puis écrivain (depuis 1984), collaborateur du *Figaro*, de *L'Atelier du roman*, *L'Humanité*, *La Montagne* ; administrateur (2000-06) et président (2006) de la Société des gens de lettres.

Parmi ses nombreuses œuvres : *Personnages de la rue du Couteau* (1984), *Les Clandestins* (1990, prix Jean Freustié 1990), *Les Nuits Racine* (1992, prix Roger-Nimier, prix Zola de la Société des gens de lettres), *Tous les secrets de l'avenir* (1996), *Aragon (1897-1982)* (essai, 1997, prix de la critique de l'Académie française 1997), *Anielka* (1999, Grand Prix du roman de l'Académie française 1999), *N6* (2000), *Le Cas Gentile* (2001), *Borges, une restitution du monde* (essai, 2003), *La Grande Intrigue : Option paradis* (tome 1, 2005), *Telling* (tome 2, 2006), *Il n'y a personne dans les tombes* (tome 3, 2007), *Ce monde-là, dictionnaire personnel de l'époque* (2008), *Ce n'est pas la pire des religions* (2009), *La Langue française au défi* (2009), *Les romans vont où ils veulent* (tome 4, 2010), *Time to turn* (tome 5, 2010), *Le Père Dutourd* (2011), *L'Écriture du monde et C'était le futur* (2013), *La Croix et le croissant* (2014), *Solstice* (2015), *Jésus* (2016), *Edmond Rostand* (2018).

(D'après le *Who's Who* 2019.)





Nouvelles publications



OÙ EST LA FAUTE ? TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOTRE NIVEAU DE FRANÇAIS

de Jean-Pierre Colignon
ediSens, 2018, 224 pages, 16 €

Faut-il rappeler que « notre » JPC fut près de deux décennies chef du service de la correction d'un « grand quotidien du soir » ? Le revoici avec pas moins de 750 questions, exercices de style, repérages de fautes... ou d'absence de faute, pour aider tant le grand public que les journalistes, enseignants, auteurs, correcteurs, à développer leur œil de lynx, afin de naviguer sans encombre à travers les subtilités de notre langue. Une série de tests aussi efficaces qu'amusants illustrent les 100 chapitres du sommaire, dont nous allons vous citer quelques-uns : Pas de maux avec les mots composés ; Avec un Z comme Zorro ; L'écureuil raffole du bourgeuil ! ; Vincent vint cent fois sans vin... ; Juste un mot... mais le mot juste ; « Béni-oui-oui et culs-bénis » ; Au pays des mâtons calmes ; Subjuguiez-vous le subjonctif ? Partir de bon matin en vélo ! (Autres barbarismes, janotismes, pléonasmes et compagnie !) ; À la pêche aux « perles » !... Index thématique des questions-tests. Abondante bibliographie.

Nicole Vallée

* * *



LE COMMENTAIRE LITTÉRAIRE PAR L'EXEMPLE. SECONDE ET PREMIÈRE TOUTES SÉRIES de Coralie Nuttens

Ellipses, 2018, 224 pages, 13 €

Pourquoi un manuel scolaire ne serait-il pas lu « comme un roman » avec l'ardeur du néophyte ? Certes, la perspective de l'examen teinte la lecture d'une aura de contrainte.

Mais le choix des textes à lui seul est excitant ; la cigale de la fable ne tient pas le même discours chez La Fontaine et chez Anouilh. Voltaire, emblème du siècle des Lumières, est « le Mondain », épicurien luttant contre l'intolérance, et aussi l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, horrifié par les atrocités de la guerre de Sept Ans.

Au théâtre, dans *La Machine infernale*, Cocteau offre une version tout à fait nouvelle du mythe d'Œdipe et du Sphinx, tandis que Koltès, plus près de nos préoccupations concrètes, met en scène une famille qui se déchire dans une époque politique récente.

Si le plaisir de lecture est évident, il est augmenté par une méthode rigoureuse et des commentaires lumineux rajeunissant nos classiques.





Rabelais, par exemple, un chapitre de *Gargantua* décrivant un moine sanguinaire totalement atypique, Frère Jean, en proie à une lutte féroce, seul contre mille assaillants ; récit fait dans une langue truculente, bien crue, un peu obscène, cocasse, difficile à décrypter pour un élève du XXI^e siècle. Mais une lecture minutieuse du texte en extrait la « substantifique moelle » et conduit clairement à la problématique : défendre des idées humanistes et réformatrices en opposition à son temps et prouver, finalement, que « l'habit ne fait pas le moine » !

Monika Romani

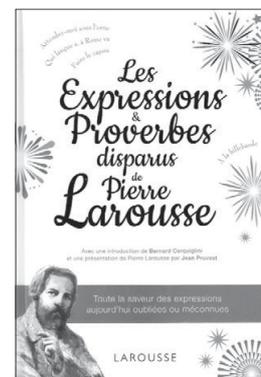
* * *

LES EXPRESSIONS ET PROVERBES DISPARUS DE PIERRE LAROUSSE

Introduction de Bernard Cerquiglini,
présentation de Pierre Larousse par Jean Pruvost

Larousse, 2018, 194 pages, 14,95 €

Ah ! Le plaisant, le savoureux ouvrage, et qui nous en apprend des vertes et des pas mûres, et bien davantage. Bien sûr, vous n'étiez pas sans savoir que la pierre qui roule n'a jamais amassé la mousse, qu'il ne faut surtout pas se laisser dorer la pilule, mais plutôt montrer patte blanche et avoir un cœur d'or plutôt que d'artichaut... mais auriez-vous l'idée de placer le clocher au milieu de la paroisse, de brider l'âne par la queue, de tirer une carotte à quelqu'un, d'avoir les yeux de Chimène, d'aller au congrès sans crochet, de donner un pois pour une fève ? Non, sans doute. À travers ces expressions et proverbes aujourd'hui oubliés ou négligés s'énonce un truculent savoir sur l'homme et le monde, que vous allez goûter avec délice. Index alphabétique de près de 800 entrées. **N. V.**



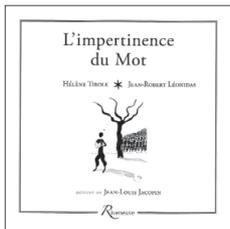
* * *

LANGUE FRANÇAISE EN PÉRIL, de Catherine Girard-Augry

Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2011, 150 pages, 15 €

Certes, la langue française est en péril et il suffit de ne pas se boucher les oreilles pour en être persuadé : à la radio, à la télévision, chez nos hommes politiques, nos célébrités plus ou moins « *people* », nos interlocuteurs au quotidien, ce ne sont que barbarismes, anglicismes, raccourcis aussi malvenus qu'incompréhensibles – *déj.*, *cata.*, *dispo.* – néologismes bizarres, alors que notre riche vocabulaire est honteusement négligé... L'étendard est levé contre tous ceux qui trahissent notre langue. Terminons par les derniers vers d'une harangue de Claude Duneton, pastichant Corneille : « *Français, as-tu du cœur ?/Remets-moi à l'honneur !/Restaure ma grandeur !/Redore mes couleurs !/Arme-toi de vaillance/Pour prendre ma défense !/Tire-moi de la fange./Va, cours, vole et me venge !* » Excellente bibliographie. Noms et adresses des associations œuvrant au rayonnement de la langue française. **N. V.**





L'IMPERTINENCE DU MOT

d'Hélène Tirole et Jean-Robert Léonidas, dessins de Jean-Louis Jacopin

Éditions Riveneuve, 2018, 132 pages, 12 €

Le dialogue tout à fait pertinent d'une juriste québécoise et d'un médecin antillais, fervents des mots, de leur valeur, de leur influence. Tour à tour, ils explorent L'enfance du mot ; Le mot juste ; Les mots automates ; Les mots libérateurs ; Que seraient les mots sans le rire ? ; Les mots du silence ; Le mot au cœur des arts... Chaque chapitre est subtilement précédé d'une citation adéquate d'un grand écrivain, artiste, journaliste d'hier et d'aujourd'hui. Nous ne saurions mieux conclure qu'avec l'un des auteurs : « *Les mots complètent l'être par la conscience d'être. Rendons l'homme à la parole et la parole à l'homme!* ». **N. V.**

De Nicolas Bonnefoix, aux éditions Ellipses, 2018, 12 €



• **JE SAIS CONJUGUER** (192 p.)

• **JE SAIS ACCORDER** (224 p.)

Nicolas Bonnefoix, qui exerça le si admirable métier de correcteur, nous propose, sous la forme originale d'un bloc-notes, de nous initier à toutes les finesses, les embûches, les astuces à déployer pour bien conjuguer et bien accorder. Et tout cela de façon claire, ludique et progressive. Vous allez passer des règles aux exercices corrigés et aux schémas-bilans : – repérer le sujet et accorder le verbe ; – déterminer le mode verbal et la voix ; – le temps et l'aspect à l'indicatif ; – conjuguer en fonction du groupe de verbes ; – faire concorder les temps. Un seul exemple : « *Après qu'il est passé à la télé sa vie a changé.* »

– Savoir accorder nom et déterminant ; noms et adjectifs ; un nom et un autre nom ; un participe passé ; savoir accorder ou non un participe présent. Un seul exemple : « *C'est une drôle d'affaire qui m'est arrivée.* » Bon divertissement ! **N. V.**

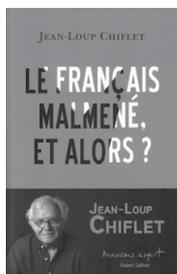
De Jean-Loup Chiflet



• **CES MOTS PERDUS AU FOND DE NOS DICTIONNAIRES**

Le Figaro littéraire, « Mots & Cætera », 2018, 128 pages, 12,90 €

Ah ! Qu'il est riche et varié, notre vocabulaire ! Pourquoi nous priverions-nous d'utiliser sans le moindre complexe des mots et expressions oubliés au fond de nos dictionnaires ? Nous risquons de nous faire traiter de fieffés infatués, voire de délétères bas-bleus. Et alors ? Scrogneugneu et jarnicoton ! Voici donc pas moins de 96 noms, adjectifs, verbes et interjections pour en user et abuser, avec leur origine, leur histoire, des citations... Mazette ! **N. V.**



• **LE FRANÇAIS MALMENÉ, ET ALORS ?**

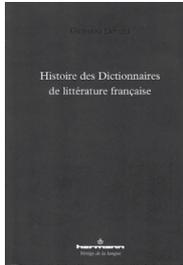
Robert Laffont, « Mauvais Esprit », 2018, 176 pages, 17 €

Et voilà que Jean-Loup Chiflet entend venir en aide à ceux qui, selon certains puristes sourcilleux, dénaturent, aliènent, voire laissent coloniser notre langue... Mais non, se réjouit-il, celle-ci évolue, s'enrichit, est revigorée par le génie de ces « jongleurs de mots » dont notre littérature fourmille. Du Bellay n'a pas voulu la faire « rayonner », « l'illustrer » ? Et qui a dit : « *Les seules personnes qui défendent la langue française sont celles qui l'attaquent* » ? Mais le grand Marcel lui-même. Alors, de Marot et Rabelais à Jacques Prévert et Jean Tardieu, en passant par Georges Fourest et Georges Perec, accueillons avec empathie : « *On est bête quand on sème.* » (Apollinaire.) ; « *Assiette en glaise : écuelle.* » (Alphonse Allais.) ; « *Elle a ouï ce que toute oie oit.* » (Raymond Devos.) ; « *Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme*





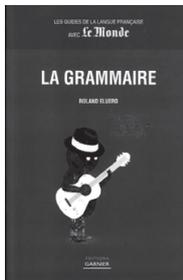
vous/ Et je parlons comme on parle cheux nous. » (Molière.) Eh non, le français n'est pas encore « *tombé sur la tête* » ! Et vive tout ce que nous apportent les parlers régionaux et les francophones et les « *argoteurs* » du monde entier ! Bibliographie. **N. V.**



HISTOIRE DES DICTIONNAIRES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, de Giovanni Dotoli

Hermann, « Vertige de la langue », 2018, 164 pages, 20 €

En 1584 naît « *le premier volume de la bibliothèque du sieur de La Croix du Maine* », qui est « *un catalogue général de toutes sortes d'auteurs qui ont écrit en français depuis cinq cents ans et plus jusques à ce jour d'huy...* ». Cette création ouvre une voie qui ne cessera de s'enrichir prodigieusement ; elle développe un modèle d'organisation logique basé sur l'alphabet, cette clé en or qui, tout en imposant un ordre universellement admis, instaure un esprit démocratique à l'ensemble. En même temps, on assiste à l'établissement d'un « *champ littéraire* » au sein duquel l'auteur acquiert une certaine renommée. La littérature possède désormais sa place dans « *l'ordre du monde* ». « *Elle apparaît comme une immense symphonie jouée par une infinité de musiciens-auteurs...* », écrit Giovanni Dotoli. Le dictionnaire devient un genre littéraire à lui seul, instrument de connaissance modifiable à l'infini, représentation vivante de la parole écrite d'expression française. Tous nos grands écrivains figurent dans cette « *Cité idéale* » évoquée par Georges Perec. Cependant, les femmes n'ont pas autant bénéficié de ce riche patrimoine. Les ouvrages anciens les oublient, sauf si elles ont eu un rôle politique, occulte de préférence, ou un statut de sainte ; sainte Geneviève, par exemple, qui cumula les deux fonctions. L'esprit du dictionnaire ayant sensiblement évolué depuis ses origines, il se teinte désormais d'affectivité, il tombe amoureux ! Alors, on peut raisonnablement espérer atteindre la parité à l'avenir. **M. R.**



LA GRAMMAIRE, de Roland Eluerd, préface d'Erik Orsenna, dessins de Thomas Tessier

Éditions Garnier-Le Monde, 2018, 250 pages, 17,50 €

« Une grammaire de plus », allez-vous soupiner. Oui, mais celle-ci n'est peut-être pas comme les autres. Son auteur vous guide dans une connaissance améliorée de notre langue en développant trois grands thèmes : la phrase et ses composants, le verbe, ses emplois, sa conjugaison, les classes grammaticales des mots, illustrant son propos de nombreux exemples littéraires, aussi bien que d'aperçus de l'évolution des usages. Chacun trouvera ici des réponses à ses questions, la phrase « dans tous ses états », et pourra savourer les charmes de l'anacoluthie ! Surtout n'oubliez pas, à l'instar de l'enthousiaste préfacier, que « la langue, c'est la VIE ! ». **N. V.**



VOUS SAUREZ TOUT SUR LE MOT MOT, de Yves Hirschfeld et Cécile Berriet

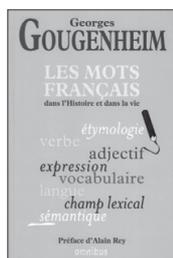
Le Robert, 2018, 224 pages, 12,90 €

Un livre consacré au seul mot *mot* ? Celui qui ne possède même pas d'étymologie ? Le linguiste Alain Rey l'affirme : au commencement de sa vie, il n'est qu'un grognement, à peine un son. Alors, cette formidable mutation sémantique mérite un bel hommage. En effet, de ce bref vocable on ne peut se passer. En amour évidemment ; et pourquoi ne pas tenter l'acrostiche, à la manière de Musset et George Sand ? Les auteurs nous en offrent un exemple coquin... Pour tester nos compétences linguistiques et s'amuser à fabriquer un palindrome ; exercice redoutable qui produira une phrase burlesque dénuée de sens, pouvant se lire indifféremment de gauche à droite ou vice versa : « Tu l'as trop écrasé, César, ce Port-Salut » ! Plus simplement, réfléchissons à notre comportement à l'égard des mots. Nous en sommes parfois avares, est-ce parce qu'ils nous manquent par excès d'émotion, ou





les avons-nous juste sur le bout de la langue ? Savons-nous en jouer avec humour ? Les faire chanter ? Les utiliser à bon escient ? Prendre garde à leur poids ? Mais, surtout, fi du mutisme ! **M. R.**



LES MOTS FRANÇAIS DANS L'HISTOIRE ET DANS LA VIE, de Georges Gougenheim, préface d'Alain Rey

Omnibus, 2018, 768 pages, 28 €

Les mots à travers l'Histoire ; La Nature ; L'Homme ; La Vie sociale ; Les Activités humaines ; Quelques verbes et adjectifs ; Les grands classiques témoins de leur temps. Index : français–latin–langues romanes – langues germaniques – autres langues.

Des chroniques vivantes et suggestives destinées à tous, où l'éminent grammairien qu'est l'auteur se réfère à la plus grande littérature et nous fait découvrir que le contexte culturel donne aujourd'hui tout son sens au passé. **N. V.**



FAITES LE POINT ! LES RÈGLES INCONTOURNABLES POUR BIEN RÉDIGER, de Marie-France Claerebout, PUF, Projet Voltaire, 2017, 272 pages, 12 €

Au cours de cet ouvrage, à la fois pratique et ludique, dû à une correctrice professionnelle, vous bénéficierez de quinze quiz par thème et de sept exercices d'application avec les solutions. Vous allez tout savoir des règles de l'orthotypographie : ponctuation, majuscules, abréviations... Écrire un courrier privé, une lettre de candidature, promouvoir un produit, publier un bilan chiffré, un mémoire truffé de citations, vous adresser à une association, tout cela vous paraîtra désormais, sinon aisé, du moins pas trop difficile... Index alphabétique. **N. V.**

À signaler :

- **BONHEURS ET SURPRISES DE LA LANGUE**, par l'Académie française (Philippe Rey, 2018, 288 pages, 20 €).
- **L'ALMANACH LAROUSSE DES AMOUREUX DES MOTS**, de Wendy Bouchard et Bernard Fripiat (Larousse, réédition 2018, 384 p., 19,95 €).
- **LES SECRETS DES MOTS**, de Jean Pruvost (La Librairie Vuibert, 2019, 336 p., 21,90 €).
- De Jean-Pierre Colignon, aux éditions CFPJ (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes), 2018 :
 - **DICTIONNAIRE ORTHOTYPOGRAPHIQUE FRANÇAIS** (304 p., 28,50 €).
 - **DICTIONNAIRE MODERNE ET PRATIQUE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS** (304 p., 28,50 €).
- **10 RÈGLES DE FRANÇAIS POUR FAIRE 99 % DE FAUTES EN MOINS**, de Jean-Joseph Julaud (Points, à paraître en février 2019).
- **LA PRUNE**, de Marie Treps (Tohu-Bohu, à paraître en mars 2019).

* * *

- **AINSI PARLENT LES FRANÇAIS**, de Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau (Robert Laffont, 2018, 396 pages, 21 €).
- **HOMMAGE AUX MOTS. L'INTELLIGENCE DES DICTIONNAIRES**, d'Alain Rey (Hermann, « Vertige de la langue », 2018, 264 p., 24 €).
- **LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES, VOLUME 2**, de Salah Mejri, dessins de Thomas Tessier et illustrations anciennes (Éditions Garnier, « Les petits guides de la langue française, Le Monde », 2018, 96 p., 6,90 €).
- **LA NÉOLOGIE TERMINOLOGIQUE**, de John Humbley, préface de Rita Temmerman (Les Éditions Lambert-Lucas, 2018, 472 p., 40 €).
- **LE POURQUOI ET LE COMMENT DES EXPRESSIONS FRANÇAISES. PETIT INVENTAIRE INSOLITE POUR LES AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Delphine Gaston-Sloan (Larousse, 2018, 544 p., 16,95 €).
- **BRASSENS. MAIS OÙ SONT LES MOTS D'ANTAN**, de Jean-Louis Garitte, préface d'Alain Rey (Atlande, 2017, 700 p., 15 €).



Vie

de l'association

Sommaire

Échappée belle sur le BEM <i>Monge</i> II	Invitation et coupon-réponse IX
Déjeuner parisien IV	Solution de la page 31 X
Nouvelles des délégations V	Solution des mots croisés X
Tribune VII	Échos XII
Assemblée générale ordinaire VIII	Bulletin d'adhésion XVI
Pouvoir VIII	Prochaines réunions 3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan,

MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Pierre Edrom (†).

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorières adjointes : M^{mes} Françoise de Oliveira,
vice-présidente d'honneur, Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur.

Administrateurs : M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Échappée* belle sur le BEM *Monge*

du 21 au 25 octobre 2018

Journal de bord



Dimanche 21 octobre

Arrivés en gare de Brest, les sept lauréats du Plumier d'or, Rémi, Ines, Éloi, Pauline, Martin, Marylou, Foucauld, et leurs deux accompagnateurs sont conduits et accueillis sur le BEM *Monge* en fin de journée.

Ce bâtiment d'essais et de mesures (BEM), de 226 mètres de long et de 24 mètres de large, porte le nom du célèbre mathématicien Gaspard Monge, cofondateur de l'École polytechnique.

Lundi 22 octobre : appareillage

Après une bonne nuit dans nos banettes*, c'est le branle-bas* à 7 heures. Nous assistons à la levée des couleurs. Un long sifflet retentit au moment où le drapeau tricolore est envoyé. L'équipage* se découvre.

La commissaire de bord nous présente les services courants et les règles de vie à bord. Elle nous donne un document avec les grades de la marine. Puis, le fourrier* nous remet la tenue de protection de base (TPB) portée par tout l'équipage avec la mention « Marine nationale ».

Nous apprenons ensuite que la mission du BEM *Monge* est de recueillir et d'exploiter tous les paramètres des tirs de missiles en vol. Le *Monge* est équipé d'un radar de recherche aérienne, de deux radars de navigation et de dix radars de trajectographie avec un ensemble de capteurs optroniques.

L'après-midi, les garçons découvrent la passerelle avec l'officier de quart. C'est l'occasion de voir comment on trace une route en mer. Les filles descendent à la salle des machines dans laquelle se trouvent les deux énormes moteurs Diesel, dont l'un de secours. Le lendemain, les visites seront alternées.

17 heures : c'est l'appareillage ! Les amarres sont larguées. Les matelots remontent les aussières* sur le pont. Entouré de quatre remorqueurs, le *Monge* sort du goulet de Brest et longe l'Île Longue, où se trouvent les sous-marins nucléaires. Nous sommes sur la passerelle et apercevons par bâbord avant un sous-marin suivi d'un aviso. Un magnifique coucher de soleil illumine notre sortie de la rade.

Mardi 23 octobre : navigation par mer belle

7 h 30 : branle-bas. Le matin, avec le major, visite de l'infirmerie, véritable hôpital doté d'une table chirurgicale. Pour les missions lointaines, il y a toujours un médecin. Puis, du haut du pont supérieur, nous assistons à des exercices de tir à la mitrailleuse. Nous sommes dans une zone de 200 km² interdite à la navigation civile. La matinée se termine par une sympathique réception chez le commandant qui nous reçoit dans son carré.

L'après-midi, nos jeunes se livrent avec intérêt à la manipulation d'armes d'infanterie (fusils et pistolets), suivie d'un entraînement aux techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (TIOR). Séance qualifiée de « géniale » par les participants.

Un cours de météorologie et d'aérologie nous montre l'importance de la météo pour la balistique. En fin de journée, à l'issue d'un *débriefing** des officiers avec le commandant, chaque lauréat se présente et développe le sujet qui lui a valu d'être sélectionné pour Le Plumier d'or.

Mercredi 24 octobre : retour à quai

6 heures : branle-bas. Du haut du pont supérieur avec le commandant en second, nous assistons aux manœuvres d'accostage au lever du jour. Majestueux, le *Monge* glisse sur la mer. Les marins envoient les aussières, qui sont capelées* sur les bollards*. Avant de descendre à terre, nous restituons à regret les tenues (TPB) que nous portions fièrement.

Le matin, nous visitons le Service historique de la défense qui abrite les archives, notamment des rôles d'équipage, et la cartographie. Au déjeuner, nous profitons d'un typique repas de crêpes bretonnes. L'après-midi, visite de la Préfecture maritime. Un diaporama nous montre l'histoire de la ville de Brest. Dans le grand salon de réception, nous admirons quelques splendides maquettes de bateaux, dont le canot de Napoléon I^{er}, puis allons au musée de la Marine.

En fin d'après-midi, nous franchissons la coupée* du *Monge* pour notre dernière nuit à bord.

Jeudi 25 octobre : visites à terre sous le soleil de Brest

Le commandant vient nous saluer avant notre départ. Nous lui exprimons nos vifs remerciements pour ce séjour qui aura été pour nous riche d'expériences. Les filles, étonnées du nombre de femmes en poste à bord, auront découvert qu'elles peuvent aussi faire carrière dans la Marine.

Après avoir quitté définitivement le bord, nous faisons une dernière visite au sein de la base navale. Nous découvrons les simulateurs FAN-LV Rouille. Ils permettent un entraînement efficace pour faire face à toute attaque éventuelle.

Journal de bord établi à partir des témoignages des lauréats

Remerciements

Nous remercions vivement la Marine nationale de nous avoir permis de vivre cette expérience inoubliable sur un bâtiment unique en Europe.

Nous remercions le capitaine de vaisseau Christophe Ponsich-Mitjavile, commandant du BEM *Monge*, et son équipage de nous avoir accueillis à leur bord. Nous remercions

Vie de l'association

la commissaire Aurélia Baleyrier, qui a organisé notre séjour. Nous remercions Sandrine Tanguy, de l'état-major d'ALFAN Brest, organisatrice de l'embarquement et des visites à terre.

Nous garderons en mémoire la qualité des repas partagés avec les marins et nous n'oublierons pas la gentillesse de tous les membres d'équipage qui ont su nous communiquer la passion de leur métier. Un grand merci à tous.

Philippe et Mireille Le Pape, les accompagnateurs

* **Aussière** ou **haussière** : gros cordage employé pour l'amarrage ou le remorquage des navires.

Banette : couchette. Elle a remplacé le traditionnel hamac.

Bollard : borne d'amarrage. Dans certains ports, les bollards sont de vieux canons.

Branle-bas : à l'origine, le mot *branle* désignait le hamac. Le branlebas (avec ou sans trait d'union) était l'action de décrocher le hamac pour se lever. Aujourd'hui, il indique le moment de se lever.

Capeler : amarrer un navire au quai sur des bollards ou des anneaux, à l'avant et à l'arrière.

Coupée : échelle ou passerelle mobile qui permet de monter à bord d'un bateau ou d'en descendre.

Débriefing : anglicisme chez les militaires pour un compte rendu de mission (dérivé du français *bref* ; en allemand *der Brief*, « la lettre » ; même famille de mot : le bréviaire).

Échappée : si l'« échappée belle » est un clin d'œil à une émission de télévision qui incite aux voyages, elle désigne aussi toutes les sorties du bateau par les échelles du bord.

Équipage : si chacun sait que l'équipage désigne l'ensemble des marins à bord, il est intéressant d'apprendre que le mot dérive du germanique : *skip*, « bateau ». (Cf. : skipper, esquif.)

Fourrier : officier marinier chargé de la distribution des vivres et des équipements.

Déjeuner parisien

À notre déjeuner d'automne, le 18 octobre, nous avons le plaisir d'accueillir François Taillandier, administrateur de DLF, pour qu'il nous parle de son passionnant récit sur *Edmond Rostand, l'homme qui voulait bien faire* (Éditions de l'Observatoire, 2018, 240 p., 19 €). Il nous a expliqué la gloire planétaire de *Cyrano de Bergerac* (« *c'était Johnny Hallyday, Jean d'Ormesson et les Beatles réunis* »), ce succès qui a mis l'écrivain à l'abri des contingences, l'ambiance de l'époque, si présente dans son livre, mais aussi ses déconvenues et ses faiblesses. Et puis, oh surprise ! François Taillandier nous a fait découvrir, en nous en lisant des poèmes, un Edmond Rostand doué d'une inspiration lyrique empreinte de douceur et de charme ; nos amis ont été séduits. Cette importante anthologie : *L'Œuvre poétique. Les Musardises, Le Cantique de l'Aile, Le Vol de La Marseillaise* (Triartis, 2018, 716 p., 30 €) ne doit rien à notre invité, qui donnait ainsi une belle leçon de modestie et de gentillesse.

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

BOUCHES-DU-RHÔNE

Chaque semaine, le [président Thierry Brayer](#), écrivain et formateur en langue française, nous transmet ***La Lettre de la langue de Molière***, blog qui rassemble, entre autres, les perles relevées au fil des jours.

BRUXELLES-EUROPE

Nous remercions de tout cœur [René Goyer](#), qui se retire et reste président d'honneur, d'avoir assuré la continuité ces dernières années. Au cours de l'assemblée générale tenue début décembre, [Véronique Likforman](#) a accepté la présidence par intérim. La délégation était présente à la conférence des polyglottes à Ljubljana (voir le site), et prépare de nouvelles publications.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les membres de la délégation ont été invités à assister, le 19 octobre, à la conférence du [député Jacques Krabal](#) : « Les enjeux de la francophonie ».

Le [président Bernard Boller](#) nous a transmis le « compte rendu des travaux et activités [de la délégation] depuis janvier 2018 ». Vous pouvez le lire sur le site de DLF.

CHARENTE-MARITIME

Résumé des nouvelles transmises par le [président Christian Barbe](#) :

13 octobre : la dictée du Diable, coup de cœur de lecture pour Alain Mabanckou, présenté par [Nelly Markovic](#).

10 novembre : dictée de l'Armistice et exercice d'écriture : « Les fusées allumées par le Grand Meaulnes, imaginez la suite. » [Chantal Callendre](#), [Janine Poulain](#), [Jacqueline](#), nouvelles venues, et [Lucette Pineau](#) se sont particulièrement distinguées. Hommage à Alain Fournier et aux écrivains tués au

combat, pendant la Grande Guerre.

15 décembre : dictée de Noël. Exposé sur *Les Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar.

Prochaines réunions :

- Vendredi 18 janvier 2019 : « L'absinthe et les poètes maudits », conférence de [Luc Santiago Rodriguez](#), photographe et assembleur d'absinthe, en partenariat avec le Saint-Georges Club, suivie d'un repas, à 19 heures.
- Samedi 19 janvier : dictée des Rois, suite de la dictée du Diable. Galette des Rois, à 14 h 30, au Relais du Bois Saint-Georges, 132, cours Genêt, 17100 Saintes.

CHER

Du [président Alain Roblet](#) : « *Le 4^e trimestre a été marqué par le lancement du concours Les nouvelles de DLF 18[®], par le Salon du livre à Henrichemont et par la dictée du Téléthron à Mareuil-sur-Arnon.*

[Au programme du 1^{er} trimestre 2019] :

- *l'assemblée générale de la délégation, le 26 janvier à 15 heures, à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ;*
- *Le Plumier d'or, au cours de la semaine du 15 au 20 janvier ;*
- *trois actions pendant la Semaine de la langue française et de la francophonie : Communication en partenariat avec les médias locaux, Le Plumier d'argent et la remise des récompenses du concours "Les nouvelles de DLF 18[®]".* »

FRANCHE-COMTÉ

L'assemblée générale (10 octobre) a été suivie par la conférence de [M^{me} Éveline Toillon](#), animatrice de RCF (un mardi sur deux, à 11 h 10), « L'écrivain Prosper Mérimée a aussi été le sauveur et le conservateur du patrimoine », et par la remise des prix du Plumier d'or et du concours franc-comtois

Vie de l'association

de DLF. Les généreux donateurs de livres ont été remerciés : **M^{mes} Claude Adgé, Marie-Hélène Barthélemy, Nicole Eymin, Anne-Marie Marion, Brigitte Quichon, Éveline Toillon et M. Claude-Roland Marchand**, et particulièrement les éditions Cabédita.

La secrétaire, **M^{me} Nicole Eymin**, nous écrit :

« Voici nos projets pour les mois à venir :

- une visite culturelle à préciser ;
- la dictée festive organisée par les clubs service de Besançon ;
- la participation au colloque organisé en avril par la Fédération franc-comtoise des sociétés savantes. »

GARD

Le **président Alain Sulmon** nous signale le très vif intérêt suscité par le stand DLF au Salon du livre de Saint-Ambroix le 10 et le 11 novembre.

HAUTES-PYRÉNÉES

Le **président André Jacob** et son équipe prévoient d'« organiser une rencontre “dictée” inter-écoles primaires pour les classes de CMI-CM2, à la suite de la demande de l'une d'entre elles ». Dates possibles : le 13 ou le 20 février, ou pendant la Semaine de la langue française.

LOIR-ET-CHER

Durant les Rendez-vous de l'histoire (10 au 14 octobre), le stand de DLF a reçu de nombreux visiteurs, dont le ministre de l'Éducation nationale, **Jean-Michel Blanquer**. Le **président Jean Clochard** nous annonce un « projet avec le lycée Camille-Claudiel de Blois, avec une exposition “La Saga du français” et une probable causerie sur la langue française, et une tout aussi probable dictée destinée aux élèves ».

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « Pour la troisième année consécutive, la délégation a présenté, le 29 novembre, une soirée ludique, en partenariat et dans les locaux de la bibliothèque de Gramat, avec un programme plus littéraire

que précédemment. Nous avons opté pour un nouveau titre, qui nous suivra lors des prochaines représentations : Les “Francofolies GRAMMATICales” sont remplacées par “Dans le sillage des mots” ; nous allons présenter ce nouveau programme dans d'autres structures culturelles impatientes de nous accueillir. D'autre part, nous préparons un panneau signalétique qui permettra une meilleure visibilité durant toutes nos manifestations culturelles. »

LYON

- Vendredi 18 janvier, à 18 heures : assemblée générale et verre de l'amitié, à la MJC Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière, 69008 Lyon (métro ligne D, arrêt « Sans Souci »).

Au Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard :

- mardi 19 mars, à 18 h 30 : « Les 10 mots de la langue française », spectacle avec des groupes écullois et notre association DLF pour une saynète ayant un rapport avec la ville d'Écully et M^{me} Récamier.

- mercredi 20 mars, à 20 heures : « Ramsès II, d'Abou Simbel au Bourget », conférence de **M^{me} Vergnieux-Sandieux**, avec la collaboration de la Société d'histoire d'Écully.

PAYS DE SAVOIE

Du secrétaire, **M. Lucien Berthet** : « Le programme d'activités pour le premier trimestre 2019 est la suite des actions engagées cette année et les années précédentes pour tenter de contrer les atteintes portées à notre langue, dans notre région comme ailleurs en France, par une anglo-américanisation sans retenue, pratiquée non seulement par les enseignes commerciales et la publicité, mais aussi par les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent.

Les principales actions entreprises, dont le suivi s'étalera au cours des prochains mois, sont :

- Le recours auprès de la cour administrative d'appel contre le conseil départemental de la

Haute-Savoie, pour non-respect de la loi Toubon, notamment l'article 4 relatif à la traduction obligatoire en deux langues sur leurs sites internet, et les articles 14 et 15 concernant les obligations pour l'octroi de subventions. L'aide financière reçue de la part de DLF nationale pour les frais d'avocat a été très appréciée.

• *Les recours en contentieux à engager contre les communautés de communes Grand Lac (Aix-les-Bains) et Grand Annecy, pour leur communication anglicisée à outrance avec, notamment, leurs slogans "Be-Fit Be-Run" et "In Annecy Mountains"; nos recours gracieux avaient été rejetés ou ignorés.*

Les expériences positives de communication auprès des médias régionaux (entretiens radio

sur France Bleu, et à la télévision sur 8 Mont-Blanc, articles dans la presse locale) nous encouragent à continuer ces actions en 2019. Nous essaierons de nous faire entendre pendant la Semaine de la langue française. »

TOURAINES

– Samedi 16 mars, à 14 h 30 : grande dictée ludique de Tours, par [Jean-Pierre Colignon](#), à la direction diocésaine, 33, rue Blaise-Pascal, à Tours.

– Samedi 30 mars, à 15 h 30 : assemblée générale de DLF Touraine, à la direction diocésaine, 33, rue Blaise-Pascal, à Tours.

À cela s'ajoutent les conférences du [président Philippe Le Pape](#) dans différentes associations.

Tribune

Comme chaque année j'ai eu envie d'exhaler ma mauvaise humeur et ma tristesse au moment du tournoi de Roland-Garros. Une belle manifestation du tennis, mais un lieu où la langue française n'a pas droit de cité. Pas même dans les inscriptions sur les maillots des ramasseurs de balles.

L'article 2 de notre Constitution : « La langue de la République est le français » a-t-il été aboli ? Il est vrai que la loi Toubon n'est pas plus respectée. Je me souviens d'avoir protesté contre des étudiants qui rédigeaient leur thèse exclusivement en anglais – ou, plus probablement, en sabir états-unien.

Pour terminer sur un petit sourire : assez récemment, la station de radio Europe 1 avait invité une représentante d'une

association qui aide des chômeurs démunis à améliorer leur apparence par la coiffure, le maquillage, l'habillement quand ils se présentent à un entretien d'embauche. Les journalistes de la station se gargarisaient à qui mieux mieux de « *relooking* ». Et la personne de l'association a protesté contre ce vilain mot et proposé [conseil en image](#). J'étais presque stupéfaite de cette défense si bienvenue de notre langue.

[Claude Adgé](#) (Besançon)

Il n'y a pas de lecture que j'avale aussi goulûment que *DLF* : sitôt reçu, sitôt lu, de A à Z, toutes affaires cessantes... au détriment du devoir d'état parfois (les

(Suite page p. XI.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 6 avril 2019 à 9 h 30

à l'École des mines, amphithéâtre L118,
60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e.**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

**POUVOIR**

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **6 avril 2019**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 6 avril 2019**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra à l'**École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e** et au déjeuner, qui aura lieu dans les **salons de Boffrand du palais du Luxembourg, 15 ter, rue de Vaugirard, à Paris-6^e** (prix : 52 €). Carte d'identité obligatoire.

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE *

M. (prénom et nom)
 accompagné(e) de M. (prénom et nom)
 et de M. (prénom et nom)
 assistera à l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2019
 n'assistera pas à l'assemblée
 assistera au déjeuner du 6 avril 2019
 n'assistera pas au déjeuner

* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 30 mars à M^{me} Madly Podevin, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant, soit 52 €, et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jean-Pierre Colignon, Xavier Darcos, de l'Académie française, Marceau Déchamps, Christophe Fay, Jean Pruvost et M^{me} Marie Trepas.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 6 mars 2019. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 6 avril prochain.

Solution de la page 31

- A 6.** **Irénique**, « qui veut éviter les excès d'une attitude purement polémique ».
B 12. **Zinzolin**, « d'une couleur violacée tirant sur le rouge ».
C 10. **Acratopège**, « sans qualité particulière ».
D 16. **Caudalie**, « persistance en bouche d'un vin (exprimée en secondes) ».
E 3. **Licheur**, « qui aime manger, boire avec gourmandise ».
F 4. **Abstème**, « qui ne boit pas d'alcool ».
G 8. **Épulaire**, « qui a rapport aux repas, à la table ».
H 13. **Vultueux**, « rouge et gonflé en parlant du visage ».
I 9. **Siccité**, « état de ce qui est sec, privé d'humidité ».
J 11. **Saburrable**, « chargée ».
K 1. **Acratopote**, « qui boit le vin pur ».
L 2. **Architriclin**, « celui qui organise un repas ».
M 5. **Préprandiale**, « qui vient avant le repas ».
N 7. **Pannicule adipeux**, « bedaine ».
O 14. **Lagéniforme**, « qui a la forme d'une bouteille ».
P 15. **Flaveurs**, « somme des stimulations olfactives et gustatives perçues par le dégustateur ».

Solution des mots croisés

du numéro 269, page 34.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	N	I	T	I	A	T	I	O	N
2	B	O	T	A	N	I	S	T	E	S
3	E	U	H		I	L	E		S	
4	R	E	A	C	T	E	U	R		L
5	E	R	Q	U	I			I	D	A
6	S	A	U	V	A	G	E	O	N	S
7		S	E	E		R	I	M	A	S
8	U				R	Y	A	D		E
9	V	I	S		E	N	E	I	D	E
10		L	E	A	N	D	R	E		S

Solution des mots croisés

de ce numéro, page 32.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	T	I	T	I	E	N		E	V	E
2	I	D	I	O	M	E	S		E	U
3	N	I		N	A	T	T	E	R	
4	T	O	T		I		R	I	O	M
5	O	T	H	E	L	L	O		N	U
6	R	E	E	L		A	P	R	E	S
7	E	S	S	E	S		H	A	S	E
8	T		E	V	A		E	T	E	
9		D		A	I	L		E		E
10	M	O	U	S	S	A	I	E	N	T

(Suite de la page VII.)

corrections de copies !). D'où me vient ce zèle (éréthisme même?!) pour la langue? C'est un véritable apostolat. Vos recensions pour les « Nouvelles publications » me mettent en état de gourmandise; heureusement que je suis sans librairie et sans argent! Sachez donc que *DLF* est lu, que les numéros passent de main en main, et que certains articles servent pour les cours ou les exercices et devoirs de français.

Frère Philippe Bai

[Vous pouvez lui adresser des livres : Maison provinciale F.E.C., 01 B.P. 461, Bobo-Dioulasso 01, Burkina Faso.]

J'ai toujours été une grande amoureuse de la langue française. C'est un monument, une œuvre d'art, un bijou, une perfection. [...] La bonne orthographe, surtout, me tient à cœur. [...]

Ma mère, française, a été deux ans à l'école en Normandie puis est partie rejoindre sa mère à Londres, à l'âge de huit ans.

Elle lisait – écrivait – le français sans fautes. Mon père – belge –, à l'école avant la guerre de 14-18, écrivait sans fautes. [...]

Comparons avec l'enseignement actuel. Je pense que l'enseignement s'est fortement dégradé ou persiste dans de mauvaises méthodes. À quand le ministre qui aura à cœur de remettre tout simplement du bon sens à cet enseignement élémentaire?

Puis il y a l'instituteur. Il y avait dans les villages le maire, le curé et l'instituteur, qu'on respectait à juste titre. Voici ce qui manque maintenant :

- enseignement simple, élémentaire, basique au début pour la langue et le calcul (moi, j'aimais la méthode analytique) ;
- le respect de l'instituteur (pardon, professeur des écoles).

Claudine Vanham (Charleroi)

Je me permets de faire une remarque concernant l'adjectif *vieux* ou *vieil* mentionné dans l'article « Au pluriel » (*DLF* n° 262, p. 36).

L'adjectif de base, au masculin singulier, est *vieux* et il ne prend la forme *vieil* que lorsque le substantif qu'il qualifie et qu'il précède commence par une voyelle ou un *h* muet :

Le vieux chien semblait tirer au bout de sa laisse le vieil homme dans son vieil imperméable, qui l'accompagnait.

Il ne s'agit donc pas là de pluriel, où *vieux* est inchangé; le cas pourrait être ici rapproché de celui de certains adjectifs se terminant, toujours au masculin singulier, en *eau*, tels *beau* ou *nouveau*, qui donnent *bel* et *nouvel* quand le substantif qualifié qu'ils précèdent commence par une voyelle ou un *h* muet :

Le beau garçon caracolant sur son nouvel étalon était bel homme.

Ces cas-là n'entrent évidemment plus dans la rubrique Au pluriel...

Jacques Poujade (Jouars-Pontchartrain)

Comme je n'ai pas de compte Facebook, alors j'essaie de me faire des amis en dehors de ce réseau dit social : chaque jour, je descends dans la rue et j'explique aux passants ce que j'ai mangé, comment je me sens, ce que j'ai fait la veille, ce que je suis en train de faire, ce que je ferai demain, je leur présente des photos de ma femme, de mes enfants, de mon chien, de moi en train de laver ma voiture, en train de faire la cuisine, de jardiner, de me promener... J'écoute aussi, bien sûr, leurs conversations et, quand ça me plaît, je leur dis « j'aime »... Et ça marche du tonnerre de Dieu! J'ai déjà quatre personnes qui me suivent de près : deux policiers, un psychiatre et une psychologue...

Alain Sulmon (courriel)

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Alexandre le proviseur**, roman de Jean-Jacques Fourest, est une histoire d'amour inscrite dans la modernité (Les Éditions Persée, 2018, 344 p, 23,40 €).

Dans ses remerciements, l'auteur cite Philippe Le Pape et Guillemette Mouren.

– Catherine Distinguin, dans *Vivre l'Histoire ensemble* (n° 6), relève les contradictions entre les discours du président de la République sur une « véritable politique française de la francophonie » et les faits : nomination d'un anglophone à la tête d'Air-France-KLM, projet de loi réduisant le champ d'application de la loi du 4 août 1994, etc.

– **Marelle lunaire**, tel est le titre du nouveau recueil de poèmes illustrés de Marcienne Martin (84 p., 12 €, version numérique : 8,99 €). Extraits sur le site de L'Harmattan.

– Achour Boufetta annonce la sortie de son troisième livre de poésie : *Miel et fiel*, chez Édilivre.

– « Contrôle technique de la langue française », article d'Henri Naret, est paru dans *Art et Poésie de Touraine*.

– Une nouvelle édition d'*Un patron français en Chine*, d'Axel Maugey, avec une préface d'Yvon Gattaz, paraîtra au printemps 2019, chez Unicité.

– Christian Massé nous signale la réédition de deux de ses ouvrages aux éditions Antya : *La Dernière Nuit de Josépha* (roman) et *Les Genêts* (récit autobiographique), d'abord paru sous le pseudonyme de Julien Viaud.

– Aux éditions Glyphe, d'Éric Martini, Jeanne Teisson parle de Sarah Bernhardt, Édith Piaf, Colette, Agatha Christie... dans *Elles ont aimé un homme plus jeune*.

MÉDIAS

– **Le Monde** (4 septembre), Romain Vignest (directeur de la publication *Études franco-anciennes*) intitule son article sur l'accord du participe passé « *Renoncer à maîtriser la langue, c'est renoncer à penser* ».

– **Europe 1** (4 septembre), Nikos Aliagas a reçu Bernard Fripiat, « belge et historien de la langue française », pour évoquer la suppression de l'accord du participe passé. Notre ami a affirmé : « *Ce n'est pas la grammaire qu'il faut simplifier, c'est les explications.* »

– Dans son éditorial des *Échos francophones des mers du Sud* (n° 83), Daniel Miroux cite la tribune de *Libération* (« début septembre ») sur la fin de l'accord du participe passé.

– **Le Figaro** (7 septembre) note que, malgré les résistances, les recommandations et les consignes des autorités, l'écriture inclusive progresse dans certaines administrations.

– **Le Figaro** (28 septembre) : Abnousse Shalmani, née à Téhéran en 1977, de nationalité française depuis 2009, vient de publier son premier roman : *Les exilés meurent aussi d'amour* (Grasset). Elle déclare : « *C'est par la langue française que j'ai redécouvert ma patrie d'origine.* »

– **Le Monde** (29 septembre) remarque que, pour la première fois, la compétition de golf – Ryder Cup – avait lieu en France, mais que la quasi-totalité des inscriptions étaient rédigées en anglais sans traduction.

Marianne (12-18 octobre) : Benoît Duteurtre, dans une tribune « Non, l'Europe ne doit pas parler anglais », dénonce la nomination à la

tête de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) d'une ministre rwandaise qui a œuvré pour le remplacement du français par l'anglais dans son pays.

– **La Croix** (18 octobre), dans son « Grand format », raconte comment la Guerre de 14-18 a favorisé l'appropriation par des millions d'hommes de la langue nationale, mais aussi d'un langage particulier, c'est-à-dire l'argot des tranchées.

– **La Croix** (26 octobre) annonce que la Libreria Stendhal, unique librairie française de Rome, qui était en péril, a été reprise et transformée par **Marie-Ève Venturino**. Son objectif : faire rayonner la francophonie !

– **Le Figaro** (20 octobre) : **Jean-Michel Delacomptée**, auteur de *Notre langue française* (voir DLF n° 268), affirme dans « Francophonie partout, français nulle part » : « C'est un abus de laisser croire que l'usage du français doit, pour triompher dans l'univers, s'abstraire de ses origines. »

– **L'Obs** (25 octobre) : article ironique de **David Caviglioli** « TOU·TE·S·INCLUSIF·VE·S ! » « *Le français inclusif n'est pas seulement plaisant à lire et simplissime à maîtriser : il est une évolution nécessaire. [...] J'ai tapé ce texte [d'une page] en à peine 3 h 40.* »

– Dans **Le Figaro magazine** (2 novembre), **Jean-Luc Jeener** dénonce le théâtre de Paris, qui a programmé *An Evening with Pacino* et le théâtre Montparnasse, qui présente une pièce de Stefan Zweig, *La Légende d'une vie*, avec en simultané une traduction anglaise !

– **France Inter** (5 novembre) au cours de *Boomerang*, émission d'**Augustin Trapenard**, **Barbara Cassin**, de l'Académie française, a déclaré : « [...] *le globish [...] éradique les autres langues.* »

– Dans **La Gazette de Nîmes** (8-14 novembre), **Michel Philippe Hugon** s'insurge contre les emprunts à l'anglais, surtout lorsque le français a des équivalents.

FÉLICITATIONS

– L'association Le Geste d'Or, qui « *garantit la qualification du geste bâtisseur, la durabilité de l'œuvre et sa compatibilité avec l'éco-planète* », a décerné à **Louis Bachoud** le Grand Prix Stratigraphique Geste d'Or 2018, pour sa restauration du château de Droisy.

– **Marie Treps**, administratrice de DLF, a participé à *La Grande Librairie* de **François Busnel**, le 24 octobre, sur France 5. Étaient invités aussi, pour parler de la langue française, **Bernard Cerquiglini**, **Stanislas Dehaene**, professeur au Collège de

France, **Lorànt Deutsch** et **Stéphane de Freitas**.

– Au XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan, le ministre des Affaires étrangères arménien a mis en ligne les résultats d'une enquête, publiés par **Jean-Claude Amboise**, « *sur les titres francophones réinterprétés dans les émissions des pays non francophones* » de la télé-réalité *The Voice*.

– **Axel Maugey** vient d'entrer au conseil d'administration de la Renaissance française, association « *qui a pour objectif de contribuer au rayonnement de la langue française, de la culture française et des valeurs de la francophonie* ». Unissons-nous !

ON NOUS CITE

– Grâce à **Franck Sudon**, l'**AFAL** (Association francophone d'amitié et de liaison) a inséré sur son site et publié dans sa revue d'octobre le règlement du concours de DLF : Le Plumier d'or.

AUTRES PUBLICATIONS

– La **DGLFLF** (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) vient de publier *Détours et Déclics. Action culturelle et langue française* (Éditions La passe du vent, « Politiques culturelles et territoires », 2018, 144 p., avec DVD du film *Les orages, ça finit par passer...*, 12 €). Cet ouvrage, comme le film,

Vie de l'association

démontre que « *le détour par l'action culturelle peut provoquer, chez une personne en difficulté linguistique, un déclic pour mieux apprivoiser la langue française* ».

– **Calendrier langue et culture françaises 2019. Un défi quotidien. Les paysages de France.** « *Chaque jour, excepté le week-end, mettez-vous au défi en résolvant les exercices proposés...* » Le corrigé est donné à la fin et présenté de manière détaillée dans le livret des réponses joint au calendrier (Presses universitaires de Grenoble, 15, rue de l'Abbé-Vincent, 38600 Fontaine. Tél. : 04 76 29 43 09, 15 €).

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Pour fêter les 25 ans de l'entrée de la Roumanie à l'OIF et les 100 ans de la francophonie en Roumanie, **Joël Conte**, président de Rencontres Européennes-Europoésie, a organisé une exposition intitulée « Art en ciel », à la galerie Thuillier (Paris-3^e). Venus du monde entier, une trentaine d'artistes y exposaient photographies, poèmes illustrés, dessins, etc.

– **Pierre François**, journaliste et critique de théâtre, nous recommande au théâtre Essai de Paris : **Valjean**, d'après *Les Misérables* (jeudi et samedi) et **Sand, Hugo, Balzac, tout commence** (lundi et mardi), respectivement jusqu'au 15 et au 19 janvier.

– **Philippe Reynaud**, président de la délégation des Pays de Savoie, a protesté à la radio et sur le site de **France Bleu** (17 septembre) contre « In Annecy Mountains », précisant qu'il avait demandé au président du Grand Annecy de retirer sa subvention et d'annuler ce slogan. Pour la même raison, il a été invité par la chaîne de télévision **8 Mont-Blanc**, le 18 octobre, dans l'émission « Accès direct » diffusée de 18 heures à 18 h 30 et rediffusée à 20 heures et à 22 heures. On peut le voir sur YouTube : <https://www.youtube.be/wic-l0DGHc?t=1002>. De plus, l'hebdomadaire **Le Faucigny** (n° 40) a consacré une page aux travaux de la délégation et à la loi Toubon (4 août 1994).

– Chaque dimanche, à 7 h 25, sur **Europe 1**, **Bernard Fripiat** revient sur l'origine d'un mot de l'actualité. De plus, il diffuse sur **YouTube** des saynètes divertissantes relatives à la grammaire. En ce moment, le participe passé y est à l'honneur.

– **Jean-Marc Schroeder** a participé, le 12 octobre, à l'émission « Flash-Talk » (*sic*) de **TVO**, diffusée également sur **LCP** et **France Info**. Thème : « La langue française est-elle en danger en 2018 ? »

– La **Conteuse merveilleuse**, jeu créé par **Mathieu Roumens**, est un superbe cadeau pour

les trois à huit ans, avec histoires et chansons riches en vocabulaire et en images. Sans bouton, sans ondes, sans écran : on secoue trois fois le cube, c'est magique ! Il y a même un abécédaire : <https://www.joyeuse.io/> (79,99 €).

– Le samedi 9 mars, à la médiathèque de Joigny, **Ange Bizet** inaugurera par une conférence une exposition sur les lexicographes, Larousse et Robert, mais aussi La Curne de Sainte-Palaye, Lafaye... (ouvrages tirés de sa collection).

– **Jean Pruvost** organise sa **Journée des dictionnaires** le 20 mars, à l'Alliance française, 101, boulevard Raspail, à Paris-6^e. Thème : « Dictionnaires et noms propres ». Au nombre des participants : **Laurent Catach**, **Sandrine Campese**, **Hervé Bobo**, **Agnès Steuckardt**, **Loïc Depecker**.

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- 16 mars, dictée de Tours. Renseignements et inscriptions au 06 85 17 75 35 et tourainedlf@gmail.com.

- Nombreuses dictées en mars, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie (16-24 mars). Renseignements sur le site de DLF et sur celui de Jean-Pierre Colignon.

C. M.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

M. Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet,
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ;
André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre,
ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Champagne-Ardenne :

M. Bernard Boller, président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet,
président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon,
président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Robert Martin,
correspondant.

Loir-et-Cher :

M. Jean Clochard, président ;
M^{me} Claire Schwartz,
secrétaire.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nantes :

M. Jean-Marie Terrien,
président.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboué, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Les Cribleuses de blé*, de Courbet (Musée d'arts de Nantes).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel, Jean-Marie Terrien et Claude Wallaert.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à l'Association :
Vous avez connu Défense de la langue française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	42*	45
Cotisation couple avec abonnement	47*	50
Cotisation sans abonnement	25*	25
Abonnement seul	34	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : 31 janvier 2019

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le jeudi 31 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 38 €).

Notre invité d'honneur sera Lorànt Deutsch, pour son nouvel ouvrage : *Romanesque. La folle aventure de la langue française* (Michel Lafon, 2018, 396 p., 18,95 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

(Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 6 avril 2019

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 6 avril, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons de Boffrand du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 52 €).

Notre invité d'honneur sera le lauréat du prix Richelieu 2019, auquel notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, remettra sa récompense.

Renseignements pages VIII et IX.

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **42 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.